

JOURNÉE D'ÉTUDE

**PRÉCARITÉ SOCIALE – PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
ET ÉNERGIES RENOUVELABLES**

EDITION LUCEOLE

SOMMAIRE

4 SIGLES, ABRÉVIATIONS ET RÉFÉRENCES

5 > 19 A - SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

- 5 1. L'invitation
- 6 2. Pauvreté, appauvrissement
- 6 2.1 Définir la pauvreté
- 6 2.2 Les formations
- 7 Que ressort-il des interventions de R. Lepère et G. Graisse ?
- 8 2.3 Croiser les idées
- 8 2.4 En conclusion
- 8 3. L'inclusion sociale dans la coopérative «Lucéole SCRL»
- 8 4. Le seuil de pauvreté
- 9 Que ressort-il de l'intervention de Christine Mahy ?
- 9 5. La pauvreté en Belgique et en Wallonie : quelques chiffres
- 10 5.1 En Belgique
- 11 5.2 En Flandre et Wallonie
- 12 5.3 Pauvreté, tous risques confondus
- 14 5.4 Taux de pauvreté et titre d'occupation du logement
- 11 6. Les gens appauvris sont de grands travailleurs
- 12 7. Les efforts des décideurs
- 12 8. Ecouteons les gens appauvris
- 13 9. L'avis des participants
- 13 9.1 L'avis des coopératives sœurs et de Rescoop.be
- 14 9.2 La table ronde des participants
- 15 10. Conclusions et perspectives
- 15 11. Le mot de la fin

16 > 34 B - LES ANNEXES

- 16 1 Intervention de Michel Dolmans, Président du CA de Lucéole Scrl
- 17 2 Présentation des intervenants
- 3 Interventions de :
 - 18 Christine Mahy
 - 25 Réponses aux questions adressées à Christine Mahy
 - 27 Gérard Graisse
 - 29 Raymond Lepère
- 30 3 Questionnaire envoyé aux coopératives sœurs et à Rescoop.be
- 31 4 Avis résumés des coopératives sœurs et de Rescoop.be
- 31 5 Les réponses au questionnaire :
 - 31 Vents du sud
 - 31 Clef
 - 32 Allons en Vent
 - 32 Courant d'air
 - 33 Emissions Zéro
 - 34 Rescoop.be

35 C - DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET RÉFÉRENCES

ASBL : Association Sans But Lucratif aux termes de la loi (27/6/1921); modifiée le 2/5/2002 et mise à jour le 15/1/2010.

GCP : Groupe de Compétences et de Propositions, Groupe composé de coopérateurs de Lucéole SCRL, dont au moins un administrateur. Son but est d'élargir par la compétence de coopérateurs le champ de vision du CA. Quatre GCP sont actifs actuellement. Le séminaire du 23 mars 2013 est une activité du GCP « Inclusion sociale ».

LUCEOLE SCRL : Société Coopérative à Responsabilité limitée constituée le 15 octobre 2010 et auprès du Conseil National Coopératif (CNC), dépendant du Service Public Fédéral « Economie, Classes moyennes et Energie » depuis décembre 2010.

RWLP : Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, dont la secrétaire générale est Christine Mahy.

CRIE : Centre Régional d'Initiation à l'Environnement. Le Crie Forêt d'Anlier, 36, rue Comtesse Adèle, 6721, Anlier, hébergeait le 23 mars 2013 le séminaire « Inclusion sociale ».

CPAS : Centre Public d'Aide Sociale.

URE : sigle signifiant Utilisation Rationnelle de l'Energie.

ER : sigle signifiant Energie(s) Renouvelable(s)

FRCE : Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie ; prêt à 0 %.

ROI : Règlement d'Ordre Intérieur, en ce qui concerne celui

de Lucéole SCRL, voir page internet de la coopérative.

PAPE : Plan d'Action Prévention Energie.

RIS : Revenu d'Intégration Sociale attribué par un CPAS.

OMNIO ou Statut Omnio : Il s'agit d'une mesure de protection qui étend le droit au tarif préférentiel appliqué pour les soins médicaux aux assurés issus de ménages à faibles revenus.

Equipes Populaires : Groupes d'éducation permanente issu du MOC (Mouvement ouvrier chrétien).

Tuteurs Energie : 50 conseillers auprès de CPAS en matière d'énergie lancé par le Gouvernement Wallon.

ASBL Rescoop.be : ASBL regroupant les coopératives et associations citoyennes belges actives dans les ER.

A - LA SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DU 23 MARS 2013

1. L'INVITATION

A l'invitation de la coopérative «Lucéole SCRL»(1), une trentaine de personnes, coopérateurs de Lucéole pour la plupart, se sont réunis au Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) (2) de la Forêt d'Anlier à l'instigation du Groupe de Compétences et de Propositions (GCP) (3) «Inclusion sociale» de «Lucéole». Coopérateurs et autres personnes intéressées par le sujet ont répondu présents à cette journée d'étude. Nous adressons nos remerciements au CRIE d'Anlier pour l'accueil qu'il nous a réservé.

Parmi les personnes, nous relevons la présence d'intervenants actifs dans la précarité sociale, tant régionaux, provinciaux que communaux. Des représentants de diverses coopératives sœurs de «Lucéole» ainsi qu'une représentation de l'ASBL (4) Rescoop.be (5) ont honoré la journée de leur présence particulièrement instructive.

Le séminaire s'est tenu le 23 mars 2003 au CRIE d'Anlier dès 9 heures du matin.

Le thème de la journée de travail, plus que d'actualité était: «Précarité sociale – Précarité énergétique et énergies renouvelables».

Au programme : dégager des pistes d'actions en faveur de l'inclusion sociale pour la société coopérative Lucéole avec comme préalable indispensable la compréhension de la précarité sociale.



(1) Références : www.luceole.be, ses statuts, son organisation, son Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

page 4

(2) Crie de la forêt d'Anlier

page 4

(3) GCP

page 4

(4) ASBL

page 4

(5) ASBL Rescoop.be

page 4

2. PAUVRETÉ, APPAUVRISSEMENT

2.1 DÉFINIR LA PAUVRETÉ

En effet, si Lucéole est engagée dans les productions et fourniture d'Energie Renouvelable (ER)(6) et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE)(7), elle l'est aussi dans un projet de société solidaire, participative et citoyenne. Encore faut-il s'entendre sur les termes et ce qu'ils recouvrent. La journée de réflexion a donc fait la part belle aux compétences en la matière.

Christine Mahy (8), Secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) (9), a dressé un tableau interpellant tant sur les idées reçues que sur la pauvreté et les réalités rencontrées. Christine Mahy propose de ne pas définir la pauvreté mais de s'attacher à la notion d'appauvrissement, notion plus dynamique. Elle a livré la définition du RWLP sur la notion d'appauvrissement, à savoir la privation de l'accès et de l'usage des richesses matérielles, immatérielles, relationnelles, naturelles.

2.2 LES FORMATIONS

Raymond Lepère (10), Secrétaire Provincial des Equipes populaires (11), et Gérard Graisse (12), Agent Provincial en charge à la Cellule Développement Durable à la Province de Luxembourg, ont témoigné du travail des Tuteurs énergies (13) encore trop peu présents dans les CPAS (14) des Communes luxembourgeoises : ces travailleurs sociaux sont formés à accompagner les usagers pour améliorer leur qualité de vie sur le plan de leurs dépenses en énergie. Des aides, très diverses, existent, souvent méconnues ou sous-utilisées. Les Equipes Populaires et la Cellule Développement Durable de la Province animent des groupes qui visent à rendre leurs participants plus conscients de l'utilisation de l'énergie. Une formation menée par ces Equipes et la Province rassemble des travailleurs sociaux du Luxembourg pour qu'ils prennent le relais de ces animations. Elle se déroule durant cette année à Marche et à Bertrix. La Province, de son côté, accompagne ces publics dans des travaux économiseurs d'énergie via un prêt FRCE (15)

QUE RESSORT-IL DES INTERVENTIONS DE RAYMOND LEPÈRE ET DE GÉRARD GRAISSE ?

- Mettre autour de la table les experts en énergie
- Améliorer le confort domiciliaire.
- Former et encore former les travailleurs sociaux qui approchent le public précarisé.
- Développer les moyens humains dans les organismes de service (ex : le PAPE).
- Inventorier l'existant en matière d'aide.
- Soutenir l'éducation permanente et les moyens existants.
- Travailler avec les gens est fondamental.
- Privilégier les solutions à long terme.
- Développer les tuteurs énergie, les éco-passeurs, les moyens existants fiables.
- Rencontrer d'autres personnes.
- Echanger, travailler avec les gens pour les faire évoluer.



(6) (7) (9) (11) ER, URE, RWLP, Equipes Populaires
 (7) Présentation de Christine Mahy, Secrétaire Générale du RWLP
 Son intervention et ses réponses aux questions
 (8) Présentation de Raymond Lepère
 Son intervention
 (9) Présentation de Gérard Graisse
 Son intervention

page 4
 page 17
 page 17
 page 18
 page 29
 page 18
 page 27

2.3 CROISER LES IDÉES

La quatrième intervention mettait en évidence les initiatives d'autres sociétés coopératives éoliennes sœurs, telles que Bronsgroen de Lommel (crée par un locataire en logement social) (16), Clef (17), Vents du sud (18) et Emission Zéro (19), ainsi que l'ASBL Rescoop.be, fédération des coopératives citoyennes en ER déjà citée plus haut (page 5). Les coopératives « Allons en Vent » et « Courant d'air » nous ont au préalable fait parvenir leur avis. Leurs actions portent sur l'éducation à l'URE, sur la sensibilisation d'un public ciblé tout autant que sur la modification des structures de la société. Les interventions auprès des pouvoirs publics et l'inclusion des personnes en difficulté financière dans la coopérative sont des pistes mises en évidence également. Nous tenons à exprimer nos remerciements aux coopératives sœurs pour leur soutien à notre initiative et pour nous avoir aidés dans la réflexion.

Les participants réunis en tables rondes en fin de matinée, ont alors émis leurs propositions pour « Lucéole ». Les avis des premiers sont repris aux pages 45-49. Les avis des seconds sont repris in extenso page 17.

2.4 EN CONCLUSION

En conclusion des travaux de la matinée, notre réflexion au sein du GCP « Inclusion sociale » est nourrie par les interventions particulièrement pertinentes de ces différentes personnes œuvrant en profondeur, et souvent ensemble, dans la lutte contre la précarité avec la participation active de l'assemblée vers le changement des structures sociétales responsables de l'appauvrissement.



Une table ronde



(13) (14) (15) Tuteurs Energie, CPAS et FRCE
 (17) Clef
 (18) Vents du Sud
 (19) Emissions Zéro
 (20) Allons en Vent
 (21) Courant d'air

page 4
 page 31
 page 31
 page 33
 page 32
 page 32

3. L'INCLUSION SOCIALE DANS LA COOPÉRATIVE «LUCÉOLE SCRL»

Dès l'élaboration de ses statuts en juillet 2010, les membres fondateurs de la coopérative ont tenu d'inscrire dans leur projet citoyen l'attention tant au développement des ER que de l'URE ainsi qu'à l'inclusion sociale des personnes précarisées (Cfr : Statuts de «Lucéole Scrl» et son ROI à la page internet de Lucéole).

Tous les citoyens, qu'ils soient précarisés ou non, sont concernés par le développement des sources d'énergie renouvelable sur notre territoire (Cfr : intervention de Michel Dolmans, Président du Conseil d'Administration de Lucéole) (22). Nous tenons à offrir à ceux d'entre eux, qui s'intéresseraient au développement des énergies renouvelables, la possibilité d'être actif en ce domaine, en étant attentif à ne pas exclure les populations appauvries ou en voie d'appauvrissement. Par cette attention particulière à l'inclusion sociale nous apportons notre pierre à l'édifice des nombreuses constructions contre la précarité et l'appauvrissement dans notre pays, en Wallonie surtout, plus précisément dans notre région. Cette question devient dramatique pour de très nombreuses personnes, isolées, ou de multiples familles face aux structures sociétales (politiques, économiques, éducatives, culturelles, environnementales et sociales), au manque de revenus, à l'appauvrissement matériel ou relationnel, à l'incertitude du logement, au coût devenu exorbitant des énergies en général, du chauffage domestique en particulier.

Les coopératives sœurs qui, par mail ou par leur présence, ont répondu à notre invitation, nous ont enrichis en apportant leur savoir-faire en la matière (Bronsgroen, Vents du Sud, Clef, Emission Zéro, Couranddair) ainsi que Rescoop.be, ASBL regroupant les coopératives citoyennes impliquées dans les énergies renouvelables.

4. LE SEUIL DE PAUVRETÉ

La notion de «Seuil de pauvreté» découle des études européennes sur les questions liées à l'appauvrissement général des personnes et des populations. Ces études ont pour but de proposer des échelles de mesure de l'appauvrissement des populations qui puissent être comparées dans l'ensemble des pays de la Communauté Européenne. C'est un instrument de grande utilité.

Les formules de calcul amènent à dire qu'une personne est en risque du seuil de pauvreté lorsqu'elle a 1000 €, et moins bien sûr, de revenu net par mois, tout revenu confondu. Et pour un ménage de deux adultes et deux enfants: 2100 € net par mois. Et selon la proportionnelle pour d'autres situations. C'est le nécessaire vital pour assurer les biens exclusivement matériels indispensables pour vivre : logement, chauffage, nourriture, habillement élémentaire, déplacement. C'est bien loin des besoins généraux, culturels, relationnels, etc, dont a besoin une personne pour être citoyenne à part entière. Et c'est bien loin d'un enrichissement patrimonial. Les populations appauvries participent dès lors à l'économie directe du pays car tout ce qu'elles possèdent retournent immédiatement dans le circuit économique, sans aucune théaurisation.

Donc, une personne est en risque du seuil de pauvreté si elle a 1000 € et moins par mois. Et si on enlève les mots «en risque», cela veut dire : ces personnes, ou ces familles, sont dans la pauvreté, sont en état d'appauvrissement. La crise de 2008 a plombé de manière définitive la situation pour quasiment toutes ces populations appauvries. Elle précipite dans l'appauvrissement les personnes qui étaient en équilibre précaire à flux tendu. Et c'est une situation liée à la structure socio-économique européenne.

QUE RESSORT-IL DE L'INTERVENTION DE CHRISTINE MAHY ?

Richesses matérielles :

- Sécuriser la possession d'un logement et l'accès à une énergie moins dispendieuse. Les plus pauvres y consacrent une part de leur budget 2,5 fois plus élevé que les 20 % les plus riches.

- Harmoniser les mesures.

- Respecter la loi des 10 % de logements sociaux.

- Connaître et appliquer la notion de Fuel Property (notion venue d'Angleterre) à savoir que toute personne ou foyer sera aidé si l'énergie dépensée lui coûte plus cher que 10 % de son budget total ou plus de 6% en électricité.

- Voir que l'on n'est pas sauvé pour autant lorsque l'on a 10 euros de plus que le seuil de pauvreté.

Richesses immatérielles :

elles tiennent essentiellement au besoin de formation, d'informations, d'enseignement, de mise à jour des connaissances, particulièrement du côté des gens appauvris.

- Lutter contre l'imbroglio administratif.
- Restaurer la dignité de la personne.
- Attribuer à la personne appauvrie l'usage de son expertise dans la précarité : reconnaître sa propre expertise.
- Travailler avec les gens est fondamental.
- Privilégier les solutions à long terme.

Richesses relationnelles

- Sortir de chez soi.
- Veiller à ne pas organiser l'intrusion dans les ménages.

Richesses naturelles

- Installer des chauffe-eau solaires et des panneaux photovoltaïques.
-

5. LA PAUVRETÉ EN BELGIQUE ET EN WALLONIE

PAUVRETÉ MONÉTAIRE

15,3 % de la population belge (soit environ 1 personne sur 7) connaissaient en 2010 un risque de pauvreté si on se base sur le revenu net. En chiffres absolus, cela équivaut à environ 1.656.800 personnes.

Le critère appliqué pour mesurer le risque de pauvreté est le seuil de 60 % du revenu net médian. La possession d'une habitation n'y est pas prise en compte. Lorsque le revenu net total d'un ménage se situe en-dessous de ce seuil, on parle d'un risque de pauvreté. Selon les données d'EU-SILC 2011, 15,3 % de la population belge appartiennent au groupe courant un risque accru de pauvreté. Concrètement, cela signifie que 15,3 % de la population vivent dans un ménage ne disposant pas d'un revenu de 12.005 € net par an, soit 1000 € net par mois pour un isolé, ou de 25.209 € net par an ou 2.101 € net par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants (source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, U-SILC 2011).

PAUVRETÉ TOUS RISQUES CONFONDUS

Les personnes confrontées à au moins un de ces trois risques (pauvreté monétaire, privation matérielle grave ou faible intensité de travail) sont considérées comme à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Selon ce nouvel indicateur européen, en Belgique, 21 % des personnes courrent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Par la définition même de cet indicateur, les chômeurs et les inactifs sont des catégories plus à risque que les autres (respectivement 57 % et 40 % de risque).

Les membres de familles monoparentales sont également une population à haut risque (53 %).

Taux de pauvreté sur base de revenu, de privation matérielle grave, de faible intensité de travail et indicateur européen de pauvreté, Belgique, EU-SILC 2011.

voir le tableau page suivante



	Personnes à risque de pauvreté monétaire (%)	Personnes appartenant à un ménage confronté à une privation matérielle grave (%)	Personnes appartenant à un ménage à faible intensité de travail (%)	A risque de pauvreté ou exclusion sociale (indicateur européen) (%)
total	15,3	5,7	10,6	21,0
âge				
0-17 ans	18,7	8,2	13,9	23,3
18-64 ans	12,9	5,6	12,3	20,0
65 ans et +	20,2	2,6	0,0	21,6
statut d'activité principal				
travailleur	4,2	2,5	0,2	6,1
chômeur	37,8	15,5	47,2	56,5
pensionné	17,3	2,7	1,9	20,1
autre inactif	26,4	9,2	26,3	39,9
sexé				
homme	14,6	5,9	10,5	20,4
femme	16,0	5,4	10,8	21,5
type de ménage				
1 personne	21,4	10,4	16,3	31,4
2 adultes sans enfants, <65 ans	9,9	2,8	10,0	16,7
2 adultes sans enfants, au moins 1>65 ans	22,0	1,6	2,1	24,4
autre ménage sans enfant	6,1	2,9	7,2	12,4
parent seul avec enfant(s)	38,5	18,3	37,3	52,9
2 adultes, 1 enfant	9,2	2,3	8,6	12,3
2 adultes, 2 enfants	8,5	2,8	4,8	10,0
2 adultes, 3 enfants ou +	16,7	8,6	9,8	19,4
autre ménage avec enfant(s)	14,6	5,6	9,0	22,3

TAUX DE PAUVRETÉ ET TITRE D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Taux de risque de pauvreté (<60 % du revenu net médian) selon le titre d'occupation du logement pour la Belgique et les régions, et UE-27, SILC 2011 (revenus 2010)

	Belgique	Région flamande	Région wallonne	UE-27*
Propriétaire/pas de loyer	8,8	6,8	11,3	13,8
Locataire	33,1	20,6	42,3	26,4

Aucun chiffre n'est disponible pour la Région de Bruxelles-Capitale.

* estimation d'Eurostat.

Sources : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, EU-SILC 2011 et Eurostat.

Sur l'ensemble des propriétaires, 11,3% sont au seuil de pauvreté. Et sur l'ensemble des locataires : 43 % au seuil de pauvreté.

6. LES GENS APPAUVRIS SONT DE GRANDS TRAVAILLEURS

La précarité énergétique est un des révélateurs des conditions de vie des gens appauvris. Elle n'en est pas la cause mais participe grandement aux difficultés des gens au seuil de la pauvreté.

Pour les gens appauvris, il n'est nullement question de tracer des plans d'avenir. Tous les efforts des publics fragilisés sont orientés vers le quotidien immédiat : que manger aujourd'hui ? Comment se chauffer ? Les perspectives sont de très courte durée. Une seule catégorie de pensée : gérer la matérialité du quotidien. Or nous savons tous que pour vivre il faut aussi s'investir dans un projet futur. C'est aussi cela la vie, au-delà de la matérialité, cette immédiateté au jour le jour.

Et pour y répondre, ces gens appauvris déploient efforts et quantité d'astuces au quotidien, pour essayer de montrer une façade qui ressemble à celle des autres et pour trouver les moyens de vivre au quotidien, et durant des années souvent.

Nous pourrions parler du monde agricole, de la gravité de son appauvrissement, de son endettement. Ce monde est largement représenté dans notre région. Parler du monde agricole, c'est aussi parler de tous les métiers qui gravitent autour d'une ferme. Et, comme dans l'industrie, en cas de faillite, l'effet cascade est notable. Dans son intervention (page 24 et suivantes) Christine Mahy revient sur cet aspect particulier lié au monde agricole. Cet appauvrissement du monde agricole est plus caché encore que celui du monde urbain. Les chiffres du taux de suicide, s'ils peuvent être indicatifs d'un mal-être, sont fort difficiles à obtenir.

7. LES EFFORTS DES DÉCIDEURS

Le Sénat fédéral l'affirme : à la suite de la dégradation générale du tissu socio-économique depuis les années quatre-vingts, en particulier de la crise depuis 2008, les efforts nationaux ont seulement réussi à empêcher que la situation ne soit pire encore, sans qu'il n'y ait eu une amélioration de celle-ci. Ces efforts ont freiné la dégradation, ne l'ont pas améliorée. Le constat a été fait dans l'hémicycle du Sénat fédéral le mardi 16 octobre 2012 durant son colloque « Lutte contre la pauvreté » par la voix de Madame Béa Cantillon, professeur à l'Université d'Anvers sous le titre : « 30 jaar standstill: hebben we een radicaal nieuw beleidsparadigma nodig? » (30 ans d'immobilisme : avons-nous besoin d'un nouveau paradigme politique radical?) (23).

Qu'ils soient fédéraux, régionaux, provinciaux, communaux, bon nombre de décideurs ont pris en charge les problèmes de précarité et d'appauvrissement de la population. Sans ces efforts menés depuis trente ans, la situation qui n'est pas rose du tout, serait bien pire encore qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Cependant, il faut constater que l'ensemble de l'arsenal législatif, décretal, directif, d'ordonnances ou autres décisions de l'autorité politique amène à une cacophonie remarquable et dans ses décisions, et dans ses statuts, et dans ses applications au point tel que les différents services ou associations d'aide au public n'y retrouvent guère « leurs jeunes », encore moins les personnes précarisées qui ne savent plus à quelle sonnette s'adresser !

Il est important de savoir que, du côté des décideurs, il y a une tendance lourde à s'intéresser aux moyennes et non pas aux extrêmes, ces personnes-là qui sont le plus en difficulté. Nous désirerions nous intéresser à l'extrême la plus basse.

Rappelons cependant l'action du Gouvernement Wallon qui a créé 50 postes de Tuteurs Energie engagés dans des CPAS wallons et la mise en place du Plan d'Action Prévention Energie (PAPE) (24).

Rappelons aussi les actions menées par la Province de Luxembourg, en partenariat avec les Equipes Populaires qui, partant de l'animation de locataires de logements sociaux, continue à animer des groupes sur la thématique énergie. Ces animations ont induit la mise en place de formation de travailleurs sociaux à la question de l'énergie et d'un service de prêts à 0 % (FRCE) pour des travaux économiseurs d'énergie avec un soutien particulier au public précarisé.

8. ECOUTONS LES GENS APPAUVRIS

Que disent-ils d'eux-mêmes ?

Ils ne parlent pas de pauvreté mais d'une privation d'un accès et d'un usage des richesses communes, habituelles : richesses matérielles, immatérielles, relationnelles, naturelles.

La précarité énergétique est une facette de la précarité en général. Il y a une tendance très grave à la voir augmenter : la facture énergétique des personnes et familles appauvries dépasse souvent le loyer locatif. C'est une facette qui se dramatise et alourdit l'ardoise de l'appauvrissement.

Privation matérielle grave : incapacité de payer un loyer mensuel et les factures courantes, chauffage du domicile ; dépenses imprévues ; consommations de protéines 1 jour sur 2 ; 1 semaine de vacances ; voiture personnelle ; lave-linge ; télévision ; téléphone (25). C'est basique.

Quand on demande aux gens : « Donnez une seule proposition sur laquelle l'Etat pourrait agir et qui permettrait de changer significativement votre situation, de la faire progresser, évoluer, plus de 95 % des gens répondent toujours le logement et l'énergie.

Le logement et l'énergie. Nous sommes au centre du problème. Un chez soi sécurisant et agréable, où donner un projet d'avenir aux enfants.

9. L'AVIS DES PARTICIPANTS

9.1 L'AVIS DES COOPÉRATIVES SŒURS (26)

Si les coopératives ont comme but et moyen premiers la production d'ER, d'emblée deux avis à propos de précarité sociale émergent :

A: La société a une responsabilité d'enrayer l'appauvrissement, celui qui dure des années surtout.

B: La finalité sociale est aussi importante que les projets « producteurs ».

9.1.1: projets éducatifs comme des leçons données dans les écoles.

9.1.2: projets d'aide vers un public particulier comme la prise de parts coopératives différées en petites tranches

9.1.3: projets à influence structurelle sur la société.

9.1.4: pour certaines coopératives, la précarité sociale, si elle ne leur est pas étrangère, n'a pas été mise en avant dans leur fonctionnement et décision.

9.1.5: Rescoop.be développe un avis fondamental sur la précarité: les gens appauvris ne se mettent pas en avant dans la société.

9.1.6: en somme, il y a encore beaucoup à inventer pour s'intéresser à un public précarisé.



Nota : le lecteur se reportera aux avis coopératifs en page 44.

9.2 LA TABLE RONDE DES PARTICIPANTS

La question posée pour la table ronde qui se tient en fin de matinée est la suivante : « Dans le cadre de la précarité sociale, Lucéole a une vision sociale. Que pensez-vous qu'elle puisse réaliser ? ».

Relevé des fiches des groupes de discussion

Groupe vert

- Vers les médias : BUT SOCIAL Faire la différence avec les FAUSSES COOPERATIVES.
- Les coopérateurs mouillent leurs chemises
- Pour atteindre l'objectif, la coopérative doit fonctionner
- Parts à 0 € pour les revenus précaires
- Tiers Investisseur pour URE avec garantie communale
- Rescoop doit communiquer la mission sociale des membres Coop.
- Parts à 0 € quand il y aura des résultats à distribuer ?
- 10 frigos / 1000 m² de doubles vitrages (petits projets de tiers investisseurs avec return supérieur ou égal à 5 ans)

Groupe jaune

- Indépendance vis-à-vis des tiers (Banques !)
- Aller plus vite dans la fourniture
- Ecoles / PV + Ure) Impliquer élèves, parents, voisins
- Installation PV école qui finance des initiatives URE
- Facture = prix x consommation / conseil fournisseur + consommation
- Bénévolat transformé en parts
- Achat groupé d'appareils ménagers (locataires)
- Avoir des gens précarisés dans la coopérative voir au CA
- Faire un cochon comme EMZ

Groupe Orange

- S'appuyer sur l'expertise des coopérateurs
- Croire en ce que nous pouvons faire
- Est-ce le moment pour Lucéole ? (sous entendu s'occuper de l'inclusion sociale ndlr)
- Collaboration avec les Cpas
- Ne pas se substituer à l'existant
- Réflexion sur les parts : montant réduit
- Tisser des liens avec les interlocuteurs sociaux : ça prend du temps !

Faire des liens, via le site, avec ce qui existe déjà



Participants à la table ronde



Les réponses des différentes tables rondes

10. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La société a une responsabilité à enrayer l'appauprissement. La précarité énergétique est une facette de la précarité générale.

A la suite du séminaire du 23 mars 2013, le GCP « Inclusion sociale » de Lucéole SCRL a conclu qu'il suivra une triple démarche.

1° Le premier volet de la démarche est celle que nous convenons d'appeler « le cadastre » des lois, décrets, dispositions ou autres promulgations prises par l'Autorité en matière d'aide sociale, aux différents niveaux de pouvoirs, fédéral, régional, provincial. Le GCP « Inclusion sociale » cherchera à en avoir les références. C'est l'état des lieux sociaux.

2° Le second volet voudra relever l'existant local des trois Communes coopératrices « Lucéole » à savoir Habay, Tintigny, Rouvroy.

3° Le troisième volet de la démarche sera de poser modestement deux questions : « Connaissez-vous telle ou telle aide sociale ? Comment utilisez-vous ces aides ? ».

Le lecteur se référera particulièrement aux statuts de « Lucéole » en son article 3° Objet social, § 7 : *Dans ses participations financières et ses activités propres, la société (Lire « Lucéole ») veille à générer de manière équilibrée des profits économiques pour ses membres et des bénéfices environnementaux et sociaux*

Ce paragraphe 7 du même article est réitéré dans le quatrième point des missions que s'est fixées la coopérative :

Générer de manière équilibrée des profits économiques pour ses membres et des bénéfices environnementaux et sociaux.



11. LE MOT DE LA FIN

On ne peut pas créer un paradis économique sur un cimetière social.

(Julien Van Geertson, SPP Intégration sociale)



B - LES ANNEXES

RETRANSCRIPTION DES INTERVENTIONS

Intervention de Michel Dolmans, président du CA de «Lucéole SCRL»

Le contexte dans lequel cette coopérative est née est celui de citoyens ordinaires confrontés à des enjeux extraordinaires. Une série de crises nous touchent et attendent des réponses: crise énergétique (épuisement des ressources fossiles), changement climatique, crise environnementale par perte de biodiversité, surexploitation des ressources naturelles et crise financière. Ces crises touchent spécialement sans doute plus fortement des personnes qui ont peu de moyens de se distancer. A ce titre, la journée d'aujourd'hui est certainement intéressante pour faire le point sur cette question.

Dans Lucéole, nous nous définissons comme des citoyens ordinaires qui cherchent des solutions pour répondre à ces crises. On en a un certain nombre qui peuvent être mises en œuvre de façon individuelle mais ce qui nous a motivé à aller vers la forme coopérative, c'est que, quand on pense des solutions collectives, on peut avoir un effet plus important qu'individuellement. Les effets individuels peuvent se cumuler aussi et faire quelque chose d'important et d'intéressant. Mais en se regroupant, on a en général un levier plus important pour agir. Nous l'illustrent par quelques initiatives qui nous inspirent. Il y a notamment la commune de Beckerich au Grand-duché de Luxembourg proche qui vise l'autonomie énergétique. Un projet d'initiative communale mais soutenu par la démocratie participative via des commissions consultatives dans lesquelles les citoyens sont très impliqués. Plus près de nous encore, l'initiative plus informelle mais efficace du «Projet énergie Anlier» qui a permis des achats et installations groupées de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques.

Dans Lucéole, il y a une vision qui sous-tend nos actions. Nous désirons contribuer à un monde plus juste, plus respectueux de l'environnement basé sur une démarche qui est fondée sur les principes de l'économie solidaire, de la participation citoyenne. Donc, nos actions vont vers les énergies renouvelables, le développement de l'autonomie et la sobriété énergétique. Dans nos statuts, nous avons un certain nombre de missions. On vise un contrôle citoyen sur la production et la fourniture d'énergie renouvelable et durable. On vise les synergies locales entre activités publiques, citoyennes, et privées pour avoir un impact significatif, promouvoir l'utilisation rationnelle et responsable de l'énergie, générer de manière équilibrée (Le mot est important !) des profits économiques pour nos coopérateurs mais aussi des bénéfices environnementaux et sociaux. Il y a également un certain nombre de valeurs qui accompagnent cette coopérative. Il y a notamment notre ancrage territorial local sur lequel nous basons notre action. Un bénéfice patrimonial limité. Là, ce sont des valeurs

pour toutes les coopératives agréées. Pas de spéculation sur les parts et une non politisation de la coopérative.

Nous nous sommes constitués en coopérative parce qu'il y a dans notre province un train éolien occupé à passer. Nous avons décidé de monter à bord de ce train qui passe; mais à conditions qu'il réponde à certains critères : des retombées locales pour la population, pour les citoyens de façon indépendante des promoteurs, la prise au sérieux de l'impact environnemental et la qualité de la vie des riverains. Et enfin également une contribution conséquente aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Nous ne sommes bien sûr pas les seuls à avoir choisi ce chemin. Il existe une dizaine d'autres coopératives citoyennes comparables à Lucéole réparties sur toute la Wallonie. Malgré tout, avec à peine 5% d'éoliennes citoyennes, nous sommes encore loin des 25 % de participation citoyenne prévue par le cadre de référence wallon.

Pour Lucéole aujourd'hui, concrètement, qu'est-ce que ça représente ? Une éolienne sur 6 dans un parc développé par Eneco Wind Belgium à Fauvillers. Et à Habay 25 % du futur permis en cours de développement avec Electrabel, Ecopex et Electrawinds. Ce sont à l'heure actuelle les deux projets d'énergie renouvelable dans lesquels Lucéole veut investir.

Lucéole est une coopérative ouverte. Comme dans toute coopérative, il y a une assemblée générale des coopérateurs, un conseil d'administration qui est chargé de la gestion quotidienne et de l'administration de la société. Et dans Lucéole, on a rajouté 4 groupes de compétences et de propositions. Qui sont-ils ? Ce sont des groupes de travail qui permettent de développer nos connaissances et nos compétences et de faire des propositions qui vont pouvoir servir les intérêts et les projets de la coopérative. Il y en a 4.

Le groupe «Environnement et santé». Lucéole veut prendre au sérieux les questions d'environnement et de qualité de vie des riverains. Ce groupe a déjà organisé 2 séminaires sur des questions très pointues notamment sur les questions de coexistence entre éoliennes et avifaune d'une part et de gêne sonore d'autre part, tout récemment organisé à Warnach avec la participation de riverains du futur parc de Fauvillers.

Le groupe «Souscription» qui est là pour mobiliser les coopérateurs et provoquer la croissance de ceux-ci et du capital souscrit. Il élaborer des documents de présentation de la coopérative et assure notre visibilité extérieure.

Le groupe « Veille citoyenne et technologique » qui se penche sur le long terme et la pérennité de la coopérative. Mais également là pour apporter un appui technique et d'aide à la négociation notamment en matière d'achat de futures éoliennes.

Et enfin le groupe qui nous invite aujourd'hui, le groupe d'« Inclusion sociale ». En fait, il découle d'un souhait d'inclusion dans Lucéole de différentes façons notamment sociale, financière, culturelle et inter-générationnelle. Lucéole n'est pas un club de gens qui ont pressenti une bonne aubaine. Elle se veut ouverte à tous.

Nous sommes avant tout une coopérative qui vise le développement local durable avant d'être des spécialistes de l'éolien. Pour ce faire nous voulons placer l'homme au centre de notre démarche et proposer un investissement éthique responsable et solidaire. Nous invitons tous les citoyens à monter librement dans notre train.



Michel Dolmans

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS AU SÉMINAIRE DE CE 23/03/2013

Christine Mahy

Christine est assistante sociale de formation

A travaillé dans le quartier « La fourche » à Marche

A été animatrice à la Maison de la Culture de Marche puis directrice (12 années)

Est à la base du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté dont elle a été présidente dès 2006.

Actuellement, Christine est secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la pauvreté.

Kinh Trang Dotansi (absente)

Elle a une formation d'ingénieur agronome et a travaillé auparavant dans la gestion environnementale

Après ses études d'ingénieur agronome, KTD a travaillé comme chercheur à l'ULB, au Laboratoire d'Océanographie Chimique pendant 5 ans (depuis 1995).

Puis elle a fait une formation de conseiller en environnement et en même temps une formation en gestion de la qualité et de l'environnement à la suite desquelles elle a travaillé :

- comme ingénieur qualité et environnement chez Burgo Ardennes (pendant 2 ans) ;
- comme responsable environnement à l'AIVE (Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau) (pendant 7 ans).

Dernière formation : celle de conseiller en énergie - pour moi dans la suite logique (environnement-énergie), et pas spécialement une réorientation -

S'est présenté le poste de tuteur à Virton. Intéressant pour son côté conseils aux personnes.

Kinh Trang travaille au CPAS de Virton depuis 1 an 1/2 (octobre 2011) en tant que « Tuteur énergie »

Raymond Lepère

Mes formations scolaires :

Électronicien de formation en secondaire supérieur

Gradué en agronomie tropicale, subtropicale et méditerranéenne.

Mon parcours de travail :

Travail à la coopération au développement (CNCD)

Travailleur indépendant dans la production agricole durant une 15 d'années.

Employé aux Equipes Populaires depuis 2000 comme responsable provincial.

Mon job consiste à travailler avec les gens afin de leur donner la possibilité de devenir des CRACS.

Citoyens Responsables Actifs Critiques Solidaires

Gérard Graisse

Assistant social de formation, GG a commencé sa carrière dans la première équipe de Lire et Ecrire Luxembourg.

Après presque 20 ans de travail dans le monde syndical, GG a suivi la formation d'Eco conseiller à Namur.

En août 2009 GG a été engagé à la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg dans le cadre d'un projet d'animation à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie de locataires de logement sociaux.

INTERVENTION DE CHRISTINE MAHY

Si on s'occupe essentiellement de populations appauvries, c'est un bon signe parce qu'on est plutôt dans une manière d'organiser les choses à travers de l'Etat aujourd'hui, de penser les choses pour une moyenne et puis de réfléchir aux exceptions à côté en créant des sparadraps réparateurs pour s'intéresser aux gens qui seraient considérés en difficultés. Mais ce n'est pas facile de concevoir les choses dès le départ pour qu'elles puissent être au service et au bénéfice de tout le monde. Et je pense que c'est en le prenant dès le départ que l'on peut réussir et donc ça demande un peu de temps, un peu d'investissement, un peu d'énergie de se concentrer. Mais qui seraient ces autres personnes pour lesquelles il serait souhaitable qu'elles puissent être atteintes par la démarche que nous voulons développer mais en sachant que ce ne sera pas simple du tout de les atteindre pas parce qu'elles seraient elles-mêmes résistantes au fait d'être atteintes mais parce que leurs préoccupations les confinent à s'occuper de leur quotidien immédiat en ayant à la fois peu de temps et fort peu d'énergie au sens «énergies» avec un S de toutes les facettes de la vie pour pouvoir s'investir dans d'autres choses que leur immédiateté et puis au sens aussi où c'est jamais facile de développer des actions qui sont fondées sur la mixité socio-économique, culturelle, etc, dans ses fondements et dans sa pratique. On peut en avoir l'intention et vous l'avez. Et je trouve que c'est super.

Une autre chose est de voir comment opérationnaliser cette intention d'être véritablement participatifs au profit de tout le monde et avec tout le monde. Et ça ce n'est pas simple. Voilà.

Alors mon intervention je vais la structurer comme ceci. Je vais vous parler de l'appauvrissement en général à travers des chiffres. Et puis je vous parlerai de quelques mots et points de référence par rapport à la question de la pauvreté, de l'appauvrissement des populations, des mots de référence et des mots clé qui ne sont pas les miens, qui sont ceux qui sont construits avec les populations concernées et donc que moi je retransmets ici. Et puis peut-être un fil ou deux sur lesquels tirer pour pouvoir continuer votre travail sur lequel vous investir. Donc d'entrée de jeu, je vous dirais que je ne suis pas du tout une spécialiste de l'énergie et je ne suis pas du tout une spécialiste de la pauvreté dans le cadre énergétique. Mais la pauvreté liée à l'énergie n'est jamais qu'une des facettes qui est un révélateur des conditions de vie des gens. Je vais vous donner quelques éléments par rapport à ça mais c'est clair que ce n'est qu'une des facettes. C'est une des facettes qui se dramatisé aujourd'hui compte-tenu du coût de l'énergie, etc, et de la difficulté de tout un chacun de pouvoir accéder à des vies positives énergétiques qui pourraient être moins coûteuses, etc. Ce n'est pas accessible à toute la population. C'est évident. En tout cas dans le contexte tel qu'il est organisé maintenant.

Alors d'abord je vais vous donner des balises. Je m'expliquerai sur les mots tout à l'heure – Je parle d'avantage d'appauvrissement que de pauvreté aujourd'hui. Mais je vous dirai tout à l'heure pourquoi. Mais je vous propose d'oublier maintenant cette partie-là. Simplement quelques points de repère que certains d'entre vous trouveront qu'ils sont connus. Vous savez ou ne savez pas, qu'en Belgique, grosso modo, 15,5 % de la population vit au seuil de pauvreté. Je vais expliquer tout de suite ce que veut dire « le seuil de pauvreté ». Et si on met plusieurs critères ensemble pour évaluer la réalité de la pauvreté des populations en Belgique - c'est-à-dire si on étudie une pauvreté monétaire, si on regarde aussi quels sont les éléments de privation matérielle que les gens s'imposent compte-tenu des revenus qu'ils ont, et si on additionne une faible intensité de travail, c'est-à-dire ne pas avoir de travail toute l'année, c'est du temps partiel, c'est de l'intérim morcelé, etc. Et bien ça peut être ne pas avoir de travail évidemment – on arrive pour la Belgique à 21 % de personnes qui vivent au seuil de la pauvreté. On peut comparer ces 3 portes d'entrée-là qui sont basées sur des critères définis par l'Europe dans le cadre de recherche qui porte sur la pauvreté subjective. Est-ce que les gens se sentent pauvres ? Comment les gens vivent-ils les choses ? » On arrive à peu près aux mêmes chiffres ; 20,8 % de personnes en Belgique se sentent en danger, en difficulté de vie, de mal-être de vie compte tenu des difficultés matérielles, d'épanouissement, de travail dans lesquels ils vivent. C'est un premier point de repère. Mais il y a probablement parmi vous des gens qui maîtrisent beaucoup mieux les chiffres que moi. Donc les chiffres comme cela quand on ne prend que la pauvreté monétaire de revenu, c'est 1.656.000 personnes dans notre pays. Cela parle autrement aussi quand on voit la quantité de personnes que cela représente par rapport au pourcentage.

Avant d'arriver sur les chiffres wallons, parce que c'est important d'y venir, je voudrais vous dire que la pauvreté monétaire quand on dit vivre au seuil de pauvreté, qu'est-ce que ça veut dire. Alors c'est un calcul qui a été élaboré au plan européen pour qu'il puisse être étudié dans tous les pays d'Europe et être comparé. Je vous passe les formules (Peu importe, si vous les voulez. Je peux vous les donner ainsi que les chiffres. Je n'ai pas eu toujours le temps d'en faire un document. Mais tout ça je peux faire une compilation et vous les envoyer par mail pour que vous receviez. Je me rends bien compte que je vous bassine avec plein de chiffres) Mais ici c'est plus pour avoir une représentation aujourd'hui dans la discussion. Qu'est-ce que c'est « le seuil de pauvreté ». Ce n'est pas du tout une somme obligatoire que l'Etat va donner. Le seuil de pauvreté, c'est une limite à partir de laquelle on considère que les gens sont en risque de pauvreté en Région wallonne. Si on retire le mot « risque » au niveau wallon « ...sont en état de pauvreté ». Et bien c'est avoir dans sa poche 1000 € net par mois pour une personne seule pour vivre. On parle bien de net toutes ressources confondues. On considère que les gens qui ont 1000 € net, et moins évidemment, vivent au seuil de pauvreté. Et pour un ménage de deux adultes et deux enfants, la somme,

la barre à partir de laquelle on considère qu'on est au seuil de pauvreté, c'est 2101 € par mois. Donc il faut bien avoir la représentation que 1.656.000 personnes dans notre pays seul vivent avec 1000 €, 2100 € et à la proportionnelle si le ménage est composé autrement. Est-ce qu'on est sauvé pour la cause quand on a 1010 €, hein, donc, et quand on a 2110 €. Donc ici on parle bien de gens qui sont au seuil de pauvreté. Il y a donc beaucoup plus de gens que ça dans notre pays qui sont étranglés pour vivre, qui sont à flux tendu qui n'ont pas la possibilité de mettre le moindre € de côté chaque mois. Il faut tout calculer pour arriver à tenir jusqu'à la fin du mois. Et donc forcément quand on ne met rien de côté par mois, vous vivez tous et vous savez tous que l'imprévu fait partie de la vie. Mais l'imprévu dans un petit budget, c'est déjà remplacer les chaussures pour les enfants par exemple dans le mois parce que, quand on ne sait rien économiser sur un mois et qu'on sait qu'une paire de chaussures pour enfants va tout de suite atteindre 50, 60, 70 € si du moins ce sont des chaussures de qualité pour qu'elles durent. Et bien c'est un trou forcément. Donc il y a un grand nombre de personnes dans notre société qui vivent dans cette réalité-là. Si on vient aux chiffres pour la Wallonie, on augmente ce chiffre évidemment. En Wallonie on est à près de 20% qui sont en pauvreté monétaire. Je n'ajoute pas ici les gens qui se privent matériellement dont j'avais parlé précédemment au niveau belge ni même les gens qui ont une faible intensité de travail. Exclusivement au niveau du revenu en Wallonie, c'est 20 % qui sont dans cette barre de 1000 €, etc. Et dans cette catégorie-là, il est important de savoir et c'est un grand nombre de personnes de notre société aujourd'hui, que dans ces personnes qui se trouvent dans ces chiffres-là, ce sont des personnes isolées. On monte à plus de 26% qui vivent avec ces chiffres-là dans les familles monoparentales en Wallonie, écoutez bien, ce qui ne va pas se résorber puisqu'on est dans une société où les couples se séparent, etc. Dans les situations de monoparentalité, c'est près de 55 % des familles monoparentales qui vivent avec une somme au seuil de la pauvreté. Près de 55 %. C'est terrible parce que les familles monoparentales, il faut arriver à vivre ensemble l'adulte et les enfants et il faut réussir la vie des enfants. Donc l'avoir dans l'avenir, je dis ça parce que vos projets ce sont des projets de moyens et longs termes ce que vous initiez. On ne voit pas dans l'immédiateté bien sûr. Tant mieux si ça va vite. Mais et là ce sont des gens qui doivent penser quotidiennement à comment peut-être réussir l'avenir d'autres. Donc je pense que c'est important de le positionner comme cela. Je vous donne comme cela simplement deux balises et puis je vous donne alors des balises qui touchent plus au logement et à l'énergie. Je vais y venir tout de suite.

A l'intérieur des ces catégories-là, si l'on regarde alors plus par la porte d'entrée, travail chômeur, etc, on est aujourd'hui à 4,5 % de personnes qui vivent au seuil de pauvreté. Et les gens qui vont travailler tous les jours et qui vivent avec des sommes de 1000 €, ça fait pratiquement 180000 personnes aujourd'hui. Ça ne fait pas rien. Et on sait que ça va aller croissant puisqu'on sait que l'intérim peut

appauvrir dans certaines conditions, que le temps partiel augmente, mais pas le revenu qui l'accompagne, etc. Et cela affecte énormément de femmes et donc sur la monoparentalité aussi puisqu'on sait que proportionnellement il y a davantage de femmes qui sont prises dans ces situations. Quand on parle des chômeurs évidemment, on arrive à 45 % de personnes au seuil de pauvreté, des pensionnés près de 21 % qui ont travaillé dans leur vie, dans 21 % et toutes les autres catégories inactives c'est-à-dire les bénéficiaires de revenus d'intégration sociale, inactives par la loi, ici ce n'est pas mon propos, les personnes qui vivent d'allocations de handicapés, etc. On est à 31 % de personnes au seuil de la pauvreté. Donc voilà, je ne vais pas vous plomber le moral. Le tableau n'est pas rose du tout. Et quand on regarde un petit peu, est-ce que c'est la ville, est-ce que c'est la campagne, est-ce que c'est ? Evidemment il y a de grosses concentrations en ville puisqu'il y a des poches de densité importante dans les quartiers où les personnes ont été concentrées. Tout ça atteint de la même façon le milieu rural avec la particularité du milieu rural que la pauvreté est extrêmement cachée encore. Il y a des gens qui osent exprimer leur dénuement et faire valoir leurs droits. Et puis il y a ceux qui n'osent pas. Et donc qui tirent sur la corde. Si on ajoute, et je ne vais pas tenir un propos particulier, par exemple, puisque ça touche fort la ruralité, la gravité de l'appauvrissement du monde agricole (On ne va pas faire un propos sur le monde agricole. Il y en a parmi vous qui connaissent beaucoup mieux que moi, avec ce qui a été développé, etc). Mais la gravité de l'appauvrissement par l'endettement du monde agricole et par la folie de tout ce qui s'est développé est extrême (si vous voulez des chiffres je peux vous en transmettre. Il y de nouveaux chiffres qui viennent de sortir parce que...) C'est vrai aussi dans d'autres catégories. Le pourcentage de suicide dans le monde agricole est extrêmement élevé à un point tel au jour d'aujourd'hui que les autorités wallonnes ne veulent pas que les statistiques sortent. C'est quand même important de le savoir. Quand on dit «dans le monde agricole», c'est le monde agricole et tous les métiers périphériques. Dès qu'il y a une ferme qui termine, c'est tout ce que ça touche de métiers périphériques. Voilà.

Je voulais juste donner quelques chiffres et puis je viendrais sur quelques notions. Je voulais juste dire quand on parle au début des trois indicateurs de la pauvreté monétaire et puis la privation matérielle grave et puis la faible intensité de travail, je vais vous dire les neuf questions qui sont posées aux ménages en Europe - c'est très vite - pour évaluer (Je vais vous le dire très vite en vrac) ce qu'est la privation matérielle grave qui est importante dans notre pays et qui est extrêmement importante en Wallonie. Heureusement en Flandre le chemin a tendance à partir dans l'autre sens. Sur la privation matérielle en Wallonie, il y a un différentiel très grave. Et qu'est-ce que c'est la privation matérielle ? Il y a neuf questions qui sont posées aux gens et les gens doivent répondre par oui ou par non.

1° Etes-vous en capacité de payer votre loyer de façon régulière, des factures courantes de façon régulière ?

2° Est-ce que vous êtes capables de chauffer correctement votre domicile ?

3° Est-ce que vous êtes capables de faire face à une dépense imprévue ? Alors ce qui est donné comme exemple : la machine à laver qui claque, enfin un truc...

4° Est-ce que vous consommez viande, poissons ou protéines au moins une fois tous les deux jours ?

5° Est-ce que vous prenez une semaine de vacances par an en dehors de chez vous ?

6° Est-ce que vous êtes en capacité d'avoir une voiture personnelle ?

7° Est-ce que vous avez un lave-linge ?

8° Est-ce que vous avez une télévision en couleur ?

9° Est-ce que vous avez le téléphone ?

Vous voyez que ce sont des questions basiques. Ce ne sont pas des choses liées à d'éventuelles superflus (On peut se passer de la TV, je veux bien) Ce sont des éléments basiques. Et bien en Wallonie, les gens sont en état de privation grave. Ca veut dire qu'il y a des gens qui ont plus que 1000 € plus que 2100 € et qui ne savent plus assumer toutes ces choses-là. C'est important de le savoir.

Il y a quelques chiffres liés à l'habitat et à l'énergie. Vous savez ou vous ne savez pas qu'en Belgique nous n'avons que 7 % de logement social, sur le territoire, et 93 % de logement privé. C'est important aussi d'avoir ça dans la tête en termes de représentation pour ce que veulent dire les choses. Dans le logement privé, il y a tout. Il y a du bon, du mauvais, des propriétaires corrects, des petits propriétaires, des gros propriétaires, des spéculateurs, des incorrects, des marchands de sommeil, des gens qui ne réparent rien dans le logement mais qui louent bien cher, etc. Il y a de tout. Ca fait un premier point de repère. En termes de pauvreté en Wallonie, si on réapplique ça sur qui habite où, et bien ça fait 11,3 % de propriétaires qui vivent au seuil de pauvreté alors qu'il y a plus de 42 % de locataires qui vivent au seuil de pauvreté. Voilà. Après on peut faire des corrélations avec tout ça. On peut jouer avec tout ça. C'est peut-être important de le savoir.

Et puis il y a un peu de chiffres sur la qualité du logement. Je ne vais pas trop vous bassiner avec des chiffres. On sait que la qualité du logement est très faible en Wallonie et qu'il y a beaucoup à faire et notamment le rapport à l'énergie, la salubrité en particulier. Et donc les gens s'expriment sur des problèmes liés au chauffage. : ça coûte cher, ils ne savent pas financer, installation électrique déficientes, etc, etc. Je ne vais pas vous donner une série de chiffres. Je vous les fais parvenir parce qu'il y en a beaucoup

Mais on pourrait regarder en termes de précarité énergétique. On voit en fait que tous les chiffres explosent en termes de non capacité des gens à encore assumer leurs factures énergétiques. Tous les chiffres explosent en termes de difficulté de remboursement avec des mises en demeure, en termes de placement de compteur à budget, etc. Si vous voulez des explications sur le compteur à budget il y a une présidente de CPAS et puis il y en a d'autres qui peuvent en parler très concrètement. Je ne vais pas vous citer la liste des chiffres ici. Mais ils explosent. Ce n'est pas passer de 1 à 5. C'est passer de 1 à 500 pour certains. C'est énorme. Il est clair que les gens sont en extrême difficulté par rapport à la réalité du logement en général, du loyer et de l'énergie. Il n'est pas rare que des personnes nous expriment dans leur témoignage qu'on rencontre en Wallonie que régulièrement ils aient des factures énergétiques plus élevées que leur loyer quand ils vivent dans des endroits où les fenêtres chauffent l'extérieur, les châssis ne sont pas réparés, les pièces sont énormes et le chauffage est proportionné, etc, etc. Ou bien s'ils sont avec du chauffage électrique y compris dans du logement social, du chauffage électrique permanent. Il n'y a pas que dans le privé que les choses sont défectueuses en la matière même s'il y a des efforts faits à travers le Gouvernement Wallon là-dessus. Toute l'alliance en plan environnement vise à faire des efforts. Et il faudrait que ces efforts soient démultipliés à la vitesse VV' pour que ça ait un effet rapide en faveur des gens. Et donc c'est clair. Je peux vous dire aussi que la Région Wallonne lutte contre la pauvreté puisque l'on rencontre des gens d'un peu partout de Wallonie. Et la manière dont on travaille, c'est de mettre autour de la table ensemble des personnes qui connaissent la pauvreté ou l'appauvrissement, qu'il y ait des travailleurs d'association, etc, et de réfléchir ensemble à comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre et qui génèrent l'appauvrissement et de construire ensemble des propositions, des solutions et d'aller à la négociation avec les politiques, etc, sur des propositions de négociations sur l'ensemble des éléments et des politiques structurelles mises en place par l'Etat.

Quand on demande aux gens s'il y en avait plus qu'une seule proposition sur laquelle l'Etat pouvait agir et qui permettrait de changer significativement votre situation, de la faire progresser, évoluer – vous n'avez droit qu'à une seul – plus de 95 % des gens répondent toujours le logement et l'énergie. Ils ne disent pas le revenu en premier. Ils ne disent pas le travail en premier. Ils ne disent pas la santé en premier. Ca ne veut pas dire qu'ils ne sont pas intéressés par cet aspect-là. Ce n'est pas ça ce que je dis. Le logement et l'énergie. Et pourquoi ils disent le logement et l'énergie ? Parce qu'ils disent tous : être posés quelque part avec une certaine sécurité, savoir qu'on va si possible pouvoir y rester, c'est ce qui permet de s'amarrer à un chez soi qui protège, une relation à l'extérieur du local, une protection pour les enfants, etc. Et on peut avoir une certaine sécurité. Et si on n'a pas ça, on ne sait pas s'occuper du reste. Et s'il y a une forte insécurité sur ça, on ne sait pas si on va garder son logement, on ne sait pas

si on va savoir payer, on se demande si le propriétaire va reprendre pour rénover. Mais il va rénover et le prix va monter. On ne saura plus rester locataire du logement amélioré avec le revenu qu'on a. Et bien on est en très grande insécurité, en très grande insécurité. Ca c'est quand même important de le savoir. Je suppose que les questions que vous vous posez en termes de développement collectif et participatif ont beaucoup d'importance par rapport à beaucoup de monde.

Et maintenant je vais plus sur quelques concepts pour peut-être travailler sur les représentations qu'on peut avoir. Et je vous propose pour laisser un peu par les propositions que je vais vous faire que parmi les populations appauvries, il y en aurait beaucoup qui seraient des tricheurs, des abuseurs, des fainéants, des souhaitant rester à la marge, etc. Je vous propose de laisser de côté. Pourquoi ? Parce que : oui parmi les personnes appauvries, il y a parfois des tricheurs, il y a des emmerdeurs, il y en a... Comme toutes les populations. Il y a des gens riches qui sont des tricheurs, des abuseurs, des emmerdeurs, qui n'ont aucun souci de la collectivité, au contraire, qui ont trouvé comment s'enrichir sur le compte de la collectivité, etc, etc. Et donc je vous propose de laisser ça en dehors de votre tête avec ça parce qu'on a toujours quelqu'un qui connaît quelqu'un qui... « Oui mais moi je connais quelqu'un qui va demander de l'aide, mais on n'est pas sûr que et ta, ta, ta... » Mais je propose par contre de vous dire que la masse des gens qui s'appauvrisent dans les chiffres que l'on donne là sont des gens qui souhaitent être des citoyens pour qui la vie pourrait être plus heureuse et que la traversée de la vie puisse être un projet et pas seulement être réduite à simplement gérer la matérialité du quotidien. C'est-à-dire qu'il y a trop de gens dans notre société d'aujourd'hui dont la vie c'est : il faut que je trouve des sous pour payer le loyer, le chauffage, la nourriture, mettre les enfants à l'école, un peu la santé et encore quand je ne retire pas sur l'ordonnance les médicaments que je ne veux pas prendre parce qu'ils sont trop chers et que je vais le dire à mon médecin, et que je ne veux pas le prendre à la pharmacie, etc. Je veux dire les gens dans la majorité des cas, et bien, ils sont confinés à ratatiner leur existence, à trouver des solutions, à simplement assumer. Or vous, vous êtes dans une coopérative qui a un projet d'avenir. C'est ça la vie des humains. C'est comment on se projette dans quelque chose, comment réalise-t-on toutes les facettes de l'humain que l'on est tout en sachant que nous ne les réalisent jamais toutes. Pourquoi certains doivent-ils consacrer l'ensemble de leur créativité et leur énergie simplement à boucler la fin du mois tous les mois. Quand c'est un peu dans la vie, quand on a une dèche, quand on a une merde, quand on tombe dans un trou et que se priver c'est pour un temps donné, et que l'on doit se priver, se serrer la ceinture, et c'est dur, etc. (Certains d'entre vous ont déjà connu ça. Moi, j'ai déjà connu ça) c'est une traversée qui n'est pas agréable mais on sait qu'il y aura une fin. Quand on sait qu'il y a une fin à cette traversée-là, bon ben, on mord sur sa chique, etc. et quand pour des gens cette matérialité d'assumer le quotidien recommence tous les mois et tous les mois pendant des années, c'est ce que l'on peut appeler l'appauvrissement durable qui n'agit plus seulement sur le plan du portefeuille.

Il agit sur le plan moral. Il agit sur le plan de sa capacité à s'investir dans un groupe. Il agit sur sa capacité à avoir un projet dans la tête. Quand on entend pleins de services sociaux qui disent aux gens qui viennent s'asseoir en face : « Allez c'est quoi votre projet ? ». « Mon projet c'est de boucler la fin du mois ». A la fin les gens n'osent plus dire ça puisqu'on dit : il attend de moi que j'ai un projet formation, ta, ta, ta. J'essaie de gamberger sur c'est quoi mon projet. Vous savez, vous et moi, que si vous avez eu des pépins durs dans la vie, que quand on n'a pas réglé le pépin en général on a beaucoup de mal à se projeter sur autre chose, on a besoin de régler les choses. Mais quand ce n'est pas réglable, il y a trop de gens pour qui ce n'est pas réglable. C'est une première invitation de réflexion que je vous donne. La société a une responsabilité aujourd'hui – quand je dis la société : j'englobe tout le monde, les décideurs politiques, le monde économique, les gens qui spéculent, mais aussi les acteurs qui innovent, qui ont envie d'être ouverts comme vous – la société a une responsabilité d'enrayer l'appauvrissement durable sinon on va vers une catastrophe et on est en augmentation constante. Donc on doit se poser la question partout à tous es endroits dans tous les projets qu'on fait. C'est une chose.

La deuxième chose c'est que, je vais vous donner un peu la définition des gens qui fréquentent le réseau wallon donnent de la richesse. Et je crois que cette définition est fort en redondance avec le projet que vous avez, donc de la pauvreté. En fait, les gens dans le réseau ne parlent plus de la pauvreté ou de l'appauvrissement. Ils disent : on a envie de parler de richesses. On a envie de parler positivement des richesses, de définir notre état en disant : nous sommes un ensemble de personnes qui sommes privés d'accéder... donc privées de, d'être privé de. Etre privé de : il y a toujours des causes : soit l'Etat n'organise pas pour tout le monde, soit je n'en ai pas la connaissance nécessaire pour pouvoir accéder, soit, soit, soit. Il y a plein de raisons et donc ce n'est pas la fatalité. Ce ne sont pas les gens qui ne veulent pas. Les gens définissent la pauvreté en disant : c'est être privé de l'accès et de l'usage à des richesses matérielles, pas d'enrichissement. On parle bien de richesses matérielles auxquelles plein de gens quand ils se lèvent le matin n'ont pas besoin de penser. Moi je n'ai pas besoin de penser aujourd'hui que si je repasse au Colruyt pour aller faire mes courses, il faudrait que je compte pour voir si je vais y aller ce mois-ci. Je sais y aller. Ce n'est pas mon souci. Mais par contre si je dois commencer à me demander : « Est-ce que je vais savoir payer mes factures de début du mois, je vais savoir aller au Colruyt » C'est un gros souci parce ça veut dire qu'il faut penser CPAS, les sachets, les économies, les chips, gratter dans le fond du congélateur si on en a un, et plein d'organisations dans la tête qui prennent la place d'autre chose par exemple pouvoir penser à un projet énergie à long terme, par exemple à la place pouvoir se dire je vais venir dans un groupe pour réfléchir avec les autres. Déjà probablement quand on est appauvri, alors que l'on n'est pas idiot, on a l'impression d'être vu comme un idiot. La pauvreté parfois malheureusement est un quali-

fatif qui fait que l'on porte un regard sur les gens comme si en plus d'être pauvres ils seraient bêtes ou pas intéressés ou fainéants. Ce n'est pas vraiment le cas. Donc une privation d'un accès et un usage aux richesses matérielles. On a bien compris : richesses matérielles. Une privation et un accès et un usage aux richesses matérielles. Est-ce que tout le monde est à égalité devant l'école ? Est-ce que, quand les parents vont à l'école, l'école sait donner à tout le monde la même chose ? Est-ce que la politique du logement fait que tout le monde sait se loger quelque soit le revenu qu'il a. Ben non. Est-ce que c'est les gens qui sont la cause de ça ou est-ce que c'est l'école qui est un problème avec les gens ? Ou est-ce que c'est la politique du logement qui est un problème avec les gens ? Ou est-ce que c'est la politique des panneaux photovoltaïques qui est un problème avec les gens pour prendre un problème d'actualité qui fait mousser pour le moment. Accès et usage aux richesses immatérielles, c'est important parce que c'est le savoir, c'est la connaissance, c'est la culture, c'est pouvoir s'enrichir. C'est un souci. C'est un usage et un accès aux richesses immatérielles. Et puis c'est un accès et un usage aux richesses relationnelles. Mais avec qui je suis en relation dans ma vie. Est-ce que je suis tout le temps en relation avec des gens du même milieu que moi, qui vivent les mêmes réalités que moi ? Ou est-ce que j'ai la chance de croiser des gens de milieux divers ? Est-ce que... ? Je crois que c'est un enrichissement pour tous. J'imagine que parmi vous, je n'en sais rien, qu'il y a des gens qui sont plus liés à l'énergie, qu'il y en a qui n'y sont pas du tout mais qui apprécient. Il y a des gens forts en calcul, en math et qui sont ingénieurs, je ne sais pas. Mais se croiser dans une diversité de métiers comme cela, c'est enrichissant, relationnellement. On a du potentiel. On va trouver quelqu'un quand on a un problème. On peut faire alliance avec des gens pour créer quelque chose ensemble. Mais si on est confiné à peu de richesses relationnelles, ce qui est souvent le cas parce que – je rappelle : quand il faut consacrer la majorité de son temps à boucler la fin du mois pour tout le monde. Voilà l'énergie elle passe à ça – tout le monde sait penser dans sa tête que quand il a eu des problèmes, toute son énergie est mangée. C'est ça qui se passe.

Et puis le dernier... c'est la privation d'accès et d'usage aux richesses naturelles. Maintenant on est en plein dedans c'est-à-dire : les gens pauvres vont pouvoir bénéficier de ça. Et pour en bénéficier, est-ce qu'on pourra comprendre que peut-être il faudrait que l'organisateur, je vous renvoie un peu de façon provocatrice, conçoive dès le départ les conditions de l'égalité qui font que quelqu'un qui ne saura pas mettre un franc dans la coopérative pourra être intéressé par la coopérative. Comment est-ce que la structure qui crée et invente les conditions de l'égalité pour recréer de l'équité globale dans la société ? C'est ça les questions qui sont majeurs et essentielles à mon avis. Donc, je vous dis que les gens nous disent ça.

C'est le cumul : manque de richesses matérielles, immatérielles, relationnelles, naturelles. Et ça, ça fout dans la déche. Sans enlever....

Je ne suis pas du tout une femme (Je peux comprendre, et dans le développement), je ne suis pas une femme du genre à appliquer cela sur les gens pauvres sans soulever qu'il faut un minimum de potentiel de richesses matérielles pour vivre. Je mets ça en opposition à toutes les personnes qui prônent la simplicité volontaire parce que moi je dis : la simplicité volontaire, c'est bien. Mais en général, elle est applicable chez les gens qui ont déjà ce qu'il faut. Pourquoi ? On la pratique quand on est sécurisé. J'ai envie de dire que les gens appauvris, ils pratiquent la simplicité obligatoire. Et je crois parce que vous pouvez aller voir comment ils vivent. Et donc je vous invite à ôter de vos représentations le fait que la majorité des gens appauvris seraient des gens dispendieux, qui dépensent n'importe comment, qui ne savent pas compter. La majorité des gens appauvris sont heureusement des gens qui comptent très bien. Seulement la majorité des gens appauvris, ils doivent être les citoyens parfaits. Au nom du fait qu'il n'y a pas beaucoup dans leur portefeuille, il faut qu'ils sachent compter très bien et très bien tout le temps. Ils ne peuvent pas faillir parce qu'il n'y a pas de marge de manœuvre. Il faut toujours savoir bien faire les additions. Il ne faut pas faire une gaffe un jour. Il ne faut pas avoir mal calculé la fin de son mois. Il faut être très adroit. Il faut être – et vous n'imaginez pas le nombre de gens qui ont la tête pleine et qui parfois sombrent à cause de ça - On reporte cette facture au mois suivant. On divise celle-ci en deux. On va négocier avec le propriétaire le report le mois suivant. Il faut penser à tout ça parce que le mois suivant, il faudra résorber. Le mois de septembre par exemple, le mois de la rentrée scolaire, vous n'imaginez pas le nombre de famille qui ne paient pas leur loyer ou qui vont trouver leur propriétaire pour payer les frais scolaires obligatoires. Et après il va falloir résorber. Et donc tout ça c'est du temps. Et c'est à ça qu'ils consacrent leur temps.

Je reviens sur la citoyenneté parfaite que l'on exige des gens appauvris. Et c'est vrai. Ils doivent compter très bien. Ils doivent même s'empêcher d'avoir tous les sentiments et les affects que n'importe quel être humain vit et traverse dans sa vie. Nous sommes des humains faits de désirs, de plaisir, de désillusion, de colère, de bonheur, de rage, de dépit, de déprime, d'hyper positivisme. Enfin il y a tout cela qui nous traverse tout le temps pendant nos vies. Alors plus ou moins, le curseur est plus ou moins ça. Chacun avec ses qualités, ses défauts, etc. Et alors, on est fait de qualités et de défauts, tous, tous. Mais la personne appauvrie au nom du fait qu'elle n'a rien dans son portefeuille et bien elle, toutes ces choses-là, il faudrait qu'elles disparaissent pour un projet positif. Elles ne devraient être que pleine de qualité. Autrement dit, si elles ont un coup de déprime, elles ne doivent pas se dire : « Zut, je n'en peux plus. Je râle parce qu'il s'est mal passé ceci avec les enfants. Je vais donner un coup de fil à des copains et au soir on va aller manger un bout au resto à Neufchâteau ». Elles ne peuvent pas se le dire puisqu'elles n'en ont pas les moyens. Ou si elles le font, on va dire qu'elles sont dispendieuses puisqu'elles n'ont pas les moyens. Donc elles sont de toute façon

piégées. Alors que, qu'est-ce qu'on fait tous quand on a un coup de déprime ? Ca, ça dépend. Moi, j'aime bien aller boire un Orval à la taverne Van ... à Durbuy. Ou bien on va passer devant un magasin, on a déjà 3 jeans. Ben celui-là est en réclame. Il me ferait bien plaisir. Ou bien j'ai encore des graines à semer dans mon jardin. Mais tout compte fait, j'aimerais bien refaire une collection. Je vais me remettre là-dedans. Ce n'est pas grave si j'en ai un peu de trop. On fait des choses. On sait que la vie est faite de ça. J'ai envie de dire qu'on imposerait aux gens qui sont appauvris de dire que la seule chose qu'ils peuvent faire, c'est mettre leurs bottes et aller se promener dans les bois parce que ça c'est la seule bonne réponse. Ben oui, c'est une bonne réponse. Et on le fait parfois tous. Ce n'est pas toujours ça et on n'a pas toujours envie de ça pour compenser, pour avoir bon, pour s'isoler, pour se faire du bien. Et donc c'est important parce que, en matière énergétique c'est pareil. Il y a des projets (5 minutes je vais donc aller très vite alors. 5 minutes pour conclure). En matière énergétique, c'est pareil. Il y a des projets très bien aujourd'hui à partir des CPAS, les tuteurs énergie. Quelqu'un en parlera après, je crois. Je ne vais pas du tout venir dessus maintenant. Mais il faut faire attention à ce que la société n'organise pas toujours de plus en plus l'intrusion dans les ménages appauvris pour aller voir comment eux font et pour dire qu'ils auraient encore à faire des économies sur ce qu'ils ont déjà trop peu, en général. Je sais qu'on peut parler et je vais y venir, de la petite exception des surendettés dans la pauvreté, mais... comme on peut parler des surendettés dans la richesse. Il y a une partie de gens qui effectivement sont addicts à la consommation véritablement peu importe ce qu'ils aient dans le portefeuille. Mais j'ai envie de dire ça. Il y a à traiter ça dans toute la société pour tout le monde. Et ne pas dire au nom d'un peu de proportion parmi les personnes défavorisées. C'est ça la pauvreté ? Ce n'est pas du tout ça. Et même il faut les soutenir. Il faut les aider et donc c'est important de se dire attention on est dans une société qui aujourd'hui met de plus en plus les projecteurs allumés sur les familles appauvries pour voir comment elles vivent. Et pour d'autant plus voir quand elles sont aidées matériellement par la société un peu comme si la société leur disait : « Hé mon vieux. Hé ma vieille Hé les enfants, vous vivez avec les allocations qui viennent de la collectivité. Va falloir un peu apprendre à donner en retour à la collectivité ou bien à gérer encore mieux le peu qu'on vous donne pour vivre. Et donc on va inciter à changer les ampoules, à mettre des boudins en dessous des portes quand on sait qu'une grande partie des gens appauvris vivent dans des mauvais logements. Donc effectivement, ils vont essayer de faire ce qu'ils peuvent mais ça ne va pas régler grand-chose souvent. Et donc ils sont mis en difficulté quand on sait qu'ils sont rarement propriétaires, le plus souvent locataires, dépendant de quelqu'un qui va avoir la bonne volonté de faire ou pas ce qu'il faut pour faire avancer les choses. Quand on sait au niveau des chiffres que les moins énergivores de la société ce sont les gens pauvres. Donc je trouve qu'il faudrait des tuteurs énergie chez les gens riches. Ca, ça irait dans votre projet, d'avoir des tuteurs énergie pour les grandes propriétés pour les grandes maisons parce que c'est là en tout cas en terme

de résultat environnemental qu'il y a à faire des choses. Je ne suis pas en train de dire que ça n'est pas intéressant d'aider les gens appauvris à payer un peu moins leurs factures. Ca n'est pas ça que je dis. Si parfois ils peuvent payer un peu moins tant mieux. Mais si on ne s'attaque pas au fond du problème, on ne changera jamais rien. Et on met la pression sur eux comme s'ils étaient responsables à titre individuel de leur consommation alors que c'est le système qui construit l'appauvrissement.

Et je termine en disant: les gens appauvris sont en général des grands travailleurs et ça ne se voit pas. Quand je dis des grands travailleurs, c'est parce qu'ils doivent déployer une énergie dingue à essayer de vivre comme tout le monde, à essayer de montrer une façade qui a l'air comme tout le monde et à trouver des trucs et ficolles pour tout le temps pouvoir vivre. Une énergie dingue jusqu'à devoir tricher pour arriver à survivre. Et donc à vivre avec le stress du contrôle. Avec le stress de se faire prendre parce qu'on a triché. Avec le stress de se dire : zut, je le fais juste pour arriver à garantir la survie de ma famille. Mais je sais que si je me fais prendre ce sera le crash. Donc ça les mange énormément, ça leur bouffe l'énergie. C'est pour ça que je dis que ce sont de grands travailleurs. Et on déprimerait à moins que ça. Et donc il y a des gens qui craquent, qui lâchent tout, qui restent à longueur de journée dans un divan avec une bouteille à côté d'eux parce qu'ils n'en peuvent plus, qu'ils ont tout vidé et qu'ils ont tout mangé. Vous savez comme moi que nos capacités psychologiques, physiques ont beaucoup d'importance dans les chances qu'on a dans la vie pour faire des choses. Si on les mange et on les mange 4 fois pour simplement assumer un peu d'essentiel, on peut craquer complètement. Voilà ce que je voulais dire par rapport à cela. Et terminer juste sur la crise.

La crise, elle augmente l'appauvrissement (Et je vais m'expliquer sur l'appauvrissement et ce sera mon dernier mot) elle augmente l'appauvrissement de ceux qui étaient à la frontière d'une stabilité. Elle ne change absolument rien pour les gens qui étaient déjà dans la pauvreté. Simplement elle les confine à y rester quasi définitivement. Et donc ça, c'est grave. Ca, c'est grave. Et donc on va avoir aussi un regard analytique sur la crise de se dire attention, on voit bien que nos décideurs politiques vont dans ce sens-là (On peut les comprendre) de mettre toute l'énergie sur ceux qui se fragilisent en considérant quasiment qu'il y a une catégorie de populations perdues, dont on considère que c'est fini. On n'a plus le temps ni les moyens pour s'occuper de tout le monde. On peut discuter là-dessus en termes de stratégie, en termes de moyens mais la réalité c'est cela. Moi, je crois qu'on ne porte pas - On ne fait pas gagner une Wallonie ensemble si on ne fait pas sortir tout le monde ensemble - Et il y a une dimension qui est vraiment importante. Tout ça se résume dans le consumérisme. Mais la réalité, c'est quand même qu'on échange encore de l'argent pour consommer des choses, etc. Les gens qui ont

de très petits revenus, ils s'engagent tous les mois dans l'économie et l'économie directe. Il faut qu'il mange, il faut qu'ils paient. Tout part. Augmenter un peu leurs revenus, c'est partir dans l'économie directe immédiate et pas nécessairement locale au sens du petit magasin. Ca peut être dans les grandes surfaces. Mais donc il faut aussi penser ça que plus en plus se batte sur l'appauvrissement des plus faibles c'est quelque chose qu'ils ne retournent pas. Eux il n'y a pas de stock en dessous d'un matelas ou sur des comptes autant en Belgique qu'à l'étranger, peu importe. C'est investi directement. Donc je pense que la crise elle ne fait que fossiliser (pour le dire avec un mot trop dur) la réalité de tout une série qui y sont. Et elle est en train de précipiter d'autres dedans, ceux qui sont sur le flux tendu, etc. Et donc notamment au niveau du logement, on voit beaucoup de choses à vendre, prêts hypothécaires, etc. Les courbes européennes montrent que le nombre de non remboursement des prêts hypothécaires est en explosion partout. En Belgique aussi. Pour terminer par rapport à ça, je suis convaincu qu'il y a des gens aujourd'hui dans la pauvreté, ce que j'appelle moi appauvris parce que le réseau part du principe que les gens ne sont pas responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent - Je ne dis pas qu'il n'y a pas un minimum de responsabilités individuelles - mais en gros que ce sont les politiques structurelles telles qu'elles sont organisées qui sont justement ou injustement redistributives tant au niveau du travail que du revenu, que l'espace vie, que l'espace temps qu'on a, que l'accès au savoir et que, et que. Et c'est là qu'il faut réguler, corriger pour que les gens puissent être véritablement considérés comme des citoyens. Donc ce que je voulais dire : je suis convaincu que les gens qui connaissent la pauvreté qui habitent dans votre région, etc, il y en a qui peuvent être intéressés par la conception différentes d'un accès à l'énergie. Et entre être intéressé, avoir la possibilité d'y consacrer du temps dans la réflexion, pouvoir être sur le tempo dans le terme de potentiel, savoir qui est autour de la table, comment créer les conditions d'égalité par rapport à ça. Et puis comment pouvoir s'investir économiquement même par de très petites parts coopératives. Ce n'est pas nécessairement une évidence. Quelle sont les inventions à mettre en place pour joindre ces gens-là, les attendre aussi pour qu'ils ne soient pas aussi hors du circuit et qu'on y pense dans un second temps. Quand on pense dans un second temps, c'est souvent mal fait, réparateur sparadrap et pas le véritable faire ensemble. Voilà j'ai dépassé un peu.

Applaudissements nourris.

RÉPONSES AUX QUESTIONS, CHRISTINE MAHY

Les gens qui ont recours au CPAS, c'est une porte d'entrée. On sait aussi aujourd'hui qu'il y a une proportion de gens qui ne veulent plus avoir recours au CPAS. Je n'ai pas dit du tout que c'était une grande proportion. Mais on le voit par la réalité de terrain parce que ce sont des personnes qui en général ne nous demandent plus rien, nulle part. Et ça on le sait quand on les connaissait avant. Ils ne demandent plus rien soit nulle part. Ils sont dans un repli important ou vont vers de l'associatif en disant: «Je ne veux plus du CPAS» pour toutes sortes de bonnes ou mauvaises raisons de ne plus vouloir y aller. Mais en tout cas, c'est une réalité qui se passe aujourd'hui. Un des risques, et je n'ai pas dit du tout que c'était le seul, une partie des gens, de ne plus souhaiter d'aller au CPAS (et ce n'est pas général). Il ne faut pas généraliser pour les CPAS. C'est très variable) c'est notamment le contrôle social fort. Dans la vie, dans la vie quotidienne. Les gens disent: «Il faut tout le temps raconter sa pauvreté pour être aidé. Il faut tout le temps revenir dire qu'on n'a pas assez jusqu'à la fin du mois pour que...», il faut tout le temps prouver qu'on est pauvre pour pouvoir être aidé. Et puis après il y a le contrôle. Et c'est une idée. Il y a la porte d'entrée des CPAS. Il y a des gens qui n'y vont plus et qui vont vers l'associatif. Il y a des gens qu'on ... Il y a un gars du Forem qui a utilisé ce mot-là qui vient d'Angleterre: la sherwoodisation. Qu'est-ce qu'il appelle par là: la sherwoodisation ! C'est-à-dire des gens qui disparaissent de tout. Ils ne veulent plus émerger à rien. Ils partent pour la forêt de Sherwood. Il y en a chez nous maintenant. Le forem commence à avoir des chiffres de gens qui ne veulent plus bénéficier de rien parce qu'ils ne croient plus, n'ont plus confiance, ils se sentent trop contrôlés, etc. Et ce qu'on n'a pas comme chiffres et qui serait intéressant. Vous entendez souvent parler de fraude sociale. Dans la fraude sociale, tel qu'on en parle, il y a évidemment le travail au noir, etc, par des entreprises, etc. Mais aussi la fraude sociale pour le revenu d'intégration sociale et le chômage. C'est-à-dire la fraude sociale au domicile. Vous savez que, chez nous, on a un statut de cohabitant. Donc, si quelqu'un a le chômage et qu'il vit avec quelqu'un qui travaille, il aura un chômage très bas. Et si deux chômeurs sont cohabitants, ils auront chacun un chômage comme cohabitants et ils auront moins qu'un chômage complet que l'un aurait eu. On a un système de fou. La France ne connaît pas ça. Ici le taux de cohabitants appauvrit les gens véritablement. Il y a des gens qui trichent et qui prennent une adresse seule alors qu'ils vivent au même endroit. Ce n'est pas une tricherie pour s'enrichir. Ce n'est pas très malin en tout cas. Ce ne sont pas des grosses sommes. Il y a une partie de fraude sociale. Vous savez qu'on en parle beaucoup à la radio, à la TV. Vous savez combien de situations de fraude remontent vers l'union des villes et communes à travers la fédération des CPAS ? 4%. Rien du tout. 4% : il y a tout. Il y a autant quelqu'un qui n'a pas voulu rendre un papier d'invalidité qui prouve qu'il a une allocation. Il y a très peu de fraude sociale. Par contre les chiffres qu'on n'a pas et qui sembleraient nombreux, ce sont les gens qui ont des droits et qui n'y recourent pas ou qui ne

veulent pas y recourir. On n'a pas étudié les chiffres, en Belgique. En France, ils ont étudié les chiffres. Je le dis de mémoire: c'est énorme. Enorme. Le pourcentage de gens qui ont des droits directs et n'ont même pas à prouver quelque chose, c'est un droit ouvert. Ils pourraient y accéder, etc. Ca peut être un droit ouvert, par exemple des gens qui ne demandent pas le statut OMNIO. Enormément de gens. Enormément. Or ce statut OMNIO, il aurait pu être automatisé. C'est un statut qu'on peut demander pour aller à la mutuelle, pour avoir toute une série de réduction de frais de santé. Ancien VIPO. Ca a un impact sur pas mal de choses. Et bien il y a énormément de gens qui ne demandent pas le statut OMNIO. Des personnes qui ont une pension de retraite très basse et qui ne demandent pas, ne font pas les démarches pour arriver à la GRAPA. Ce n'est pas beaucoup mais enfin un peu. Parfois des gens qui ne demandent plus l'aide sociale au CPAS et auquel ils auraient droit de façon directe, par exemple les RIS. Il y a beaucoup, énormément, et en France, ils ont fait une étude et les chiffres sont énormes. Va-t-on mettre en avant la fraude sociale ? La fraude sociale est là. Par contre le non accès immédiat à une série de droits d'évidence, lui, est un problème. Mais il y a aussi tout l'invisible c'est-à-dire les choses que personnes ne sait. Les personnes vivent chez eux derrière les façades et vivent très pauvrement. Il y a des gens qui vivent dans des maisons quasi dans le même dénuement que des SDF (Sans Domicile fixe) dans la rue. Il y en a dans la province de Luxembourg alors que c'est... Il y a des PMS. Il y a des directions d'école. Les parents passent par des tas d'étapes et (... la salle réagit...) Oui tout à fait. Il y a de tout. Il y a surtout à se demander pourquoi ce n'est pas fait quand ça existe. C'est ça la question: comment on corrige pour tout le monde (...la salle...) Ce n'est pas pour ne pas répondre à la question. Mais je pense qu'il faut la laisser à nos interlocuteurs suivants. On gagne en temps et eux vont parler de cela (... la salle...). Il y a des chiffres qu'il y a et des chiffres qu'il n'y a pas (?) Les chiffres par rapport à l'aide alimentaire, les gens qui vont demander un colis, les restos du cœur à la St Vincent de Paul et tout ça. Il y a des chiffres précis et c'est en explosion. Et dans les documents que je veux bien vous remettre, c'est en explosion pas seulement par rapport aux gens qui ne savaient pas remplir déjà leur assiette mais même par rapport à des ménages qui vivent sur le fil et qui par exemple vont chercher un colis pour les 3-4 derniers jours du mois. Ca se voit et on a entendu encore l'autre jour à la radio une interview d'un resto du cœur, je pense, qui disait que la population qui vient vers les colis alimentaires est en train de s'élargir fort, de se diversifier fort et ne plus nécessairement être réduite à depuis les gens dans la rue, les gens ... Ca c'est une réponse.

Mais comme vous disiez, par rapport aux vols ou ceux qui font leur jardin. Est-ce qu'on a des chiffres. A mon avis, non, on a juste de façon empirique qu'aujourd'hui il y a des gens qui volent pour manger. Des gens qui se remettent un peu à jardiner autour de chez eux, etc. Vous parliez de l'aide alimentaire. Et puis... j'ai oublié. On a

des estimations de sans abri. Ce sont des estimations puisque c'est fait par zonage. Et on sait que c'est en augmentation importante. Et aujourd'hui le sans abri, il faut le voir de différentes façons. Ce n'est pas uniquement la personne qui est dans la rue. Aujourd'hui il y a les gens qui vont loger chez l'un, chez l'autre, qui n'ont plus de chez eux. Et puis il y a les caravanes, les chalets, etc. Dans la province de Luxembourg, c'est en augmentation. Et on sait que sur Arlon, il y a un peu une tension parce que comme il n'y a qu'un abri de nuit, la tendance des communes c'est de dire aux gens sans abri et en difficulté : « Allez à Arlon » Il y a une impression artificielle qu'il y a beaucoup plus de sans abri à Arlon qu'ailleurs. En fait c'est surtout parce qu'il y a pas d'initiative, etc. Par ailleurs, c'est en augmentation par tout. Je vois dans ma région –Je viens de Durbuy- Je prends souvent le train, Marloie, Marche, etc, c'est-à-dire on rencontre des sans abri comme on en rencontre à Bruxelles. C'est catastrophique à Bruxelles. C'est terrible de voir l'augmentation exponentielle de gens dans la rue, Charleroi, etc. Mais dans ma région maintenant, c'est régulier de voir quelqu'un. J'ai connu l'époque à Marche où il y avait un seul Monsieur SDF qui malheureusement a été assassiné. C'est un peu « le » personnage qui d'ailleurs avait été prof de comptabilité. Bref, ce n'est pas parce qu'on est SDF qu'on n'a pas eu une vie avant et qu'on est aussi inculte et marginal. Ce qu'on sait, c'est que la réalité augmente et c'est très fort lié au logement et à la spéculation sur le logement.

Un élément extrêmement important : les expulsions. Je ne parle pas des expulsions quand les gens ne paient pas et même là il faut voir. Les expulsions liées à la salubrité des bâtiments, un mauvais propriétaire. Mais le problème aujourd'hui, c'est que, quand une situation comme celle-là apparaît, on va – et c'est logique, le bâtiment est dangereux, donc le bourgmestre a la responsabilité d'agir, etc – le problème, c'est que c'est toujours le locataire qui est sur la dèche parce qu'il ne va pas trouver mieux, parce qu'il a déjà loué ça avec le budget qu'il avait. Il est coincé. Et donc il se retrouve à la rue. Il faut inverser le système. Il faut régler l'insalubrité. Il faudrait faire banquer les mauvais propriétaires pour qu'ils prennent en charge les coûts du relogement, du déménagement, etc. il y a des choses à inventer. Et simplement je reviendrai sur ça en très court.

Dans le code wallon du logement, il y a une nouvelle disposition dans ce nouveau code wallon du logement, qui est passée et qui est : plus d'expulsion sans relogement. Alors le problème, c'est que dans l'applicabilité, c'est autre chose. Il faudra voir les arrêts d'application et tout ça. Et donc obliger les communes non à une obligation de résultat mais à une obligation de moyen. Il faut comprendre que les communes sont résistantes à l'obligation de résultats puisqu'elles n'ont pas de logement accessible et payable. Il y a une obligation à s'inquiéter avec les gens du fait qu'il faut les reloger mais pas d'obligation de résultat. (... la salle...) il y a des petits propriétaires

appauvris qui ne savent plus rien faire évoluer dans leur logement et pour qui la location c'est l'appoint du mois pour arriver à tenir. C'est tout à fait vrai. Mais il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Dans la propriété, il y a... Mais il faut plutôt travailler sur les multipropriétaires. Des gens qui sont multipropriétaires aujourd'hui, il y a quand même un problème que le revenu qu'ils tirent de la multipropriété à la location n'est pas taxé. C'est un revenu. Pour certains, c'est un gros revenu. Il y a un travail à faire sur le précompte, sur la taxation. On pourrait imaginer quand les gens sont multipropriétaires – et il ne faut pas croire, il y en a quand même des multipropriétaires- on n'agirait rien que sur cette partie-là. Mais on pourrait aussi développer l'idée d'avoir des clauses sociales dans la multipropriété un peu comme il y a dans les entreprises quand elles le font. Par exemple, qu'un multipropriétaire soit amené à pouvoir mettre trois logements à disposition de familles nombreuses, deux de personnes SDF avec de l'associatif qui ferait le lien et l'encaissement comme les agences immobilières sociales. On pourrait imaginer des choses comme cela. Donc, il faut décider d'agir (... la salle...) La disposition du Ministre Nollet risque de faire avancer maintenant d'une proportionnalité dans le paiement de l'énergie. Plus on consomme, plus on paie, etc. On n'a pas dit que c'était la panacée. Enfin, il y a le début de la réflexion sur une plus grande équité. La question sur les panneaux photovoltaïques, c'est la même chose. C'est un début de réflexion sur l'équité. Je vais peut-être fâcher des gens ici. Mais je ne suis pas du tout contre qu'on diminue les certificats verts. J'ai des gens de ma famille proche qui ont des panneaux photovoltaïques et qui gagnent du fric depuis des années avec ces panneaux photovoltaïques à un point qui me scandalise. Personnellement, je n'ai rien contre la personne qui a utilisé les systèmes mis en place. Elle a utilisé le système mis en place mais c'est le système qui est complètement inéquitable et qui a fait payer par tout le monde le gain que certains ont fait. Je ne critique pas les gens qui ont fait du gain. Il y en a dans ma famille. J'ai été impressionnée lorsqu'au début mon beau-frère me disait : « Tu te rends compte. Je ne paie plus l'électricité du tout. Je gagne autant (Je ne sais plus les chiffres; pas des petits chiffres) » D'autres m'expliquait déjà à ce moment-là alors que les canalisations sont fort sollicitées. Et ça, c'est tout le monde qui paie, etc, plus les subventions que tout le monde paie puisque c'est de l'argent public. Pour moi, le problème n'est pas qu'il y ait des systèmes avantageux. C'est comment les systèmes avantageux sont équitables pour tout le monde et donc ne se servent pas de l'argent de tout le monde au profit de certains. Or on est dans une société qui refléchit peu comme cela. D'ailleurs au réseau, on voudrait bien, on est en train de batailler pour ça. Et ça prend du temps. On voudrait amener le Gouvernement Wallon à travers le comité social de Wallonie ou à travers d'autres opérateurs à appliquer sur tout nouveau dispositif législatif qui se met en place ou qui évolue ou qui doit changer, un test de risque d'appauvrissement, c'est-à-dire se dire un peu aujourd'hui quand il y a une nouvelle loi qui change, les cabinets, le comité social doivent remettre un avis sur le genre. Est-ce que ça met bien les femmes à égalité avec les

hommes ? Je dois remettre un avis sur l'énergie sur la durabilité. Est-ce que ça va manger de l'énergie ? Est-ce que ça lutte contre les gaz à effet de serre ? Et bien nous, on voudrait arriver à opérationnaliser le fait de chaque fois réfléchir la loi en disant : est-ce qu'elle va devenir un plus pour tous et à quelles conditions ? Ou est-ce qu'elle risque dans son application d'en appauvrir certains. Ou en tout cas, de faire stagner la situation. Et donc chaque fois de revoir l'analyse de la loi comme ça se fait pour les autres parce que je pense qu'un des gros problèmes de notre fonctionnement aujourd'hui, c'est l'iniquité dans la conception de départ. Et je ne dis pas que nécessairement elle est volontaire. Moi je ne sais si ceux qui ont pensé la loi sur les panneaux photovoltaïques ont voulu enrichir certains en volant d'autres. Non. Je ne pense pas. J'espère sinon c'est machiavélique.

INTERVENTION DE GÉRARD GRAISSE : « L'ACTEUR PROVINCIAL EN TERME D'URE »

Excusez la tuteur énergie de Virton qui n'a pas pu venir. Quand on travaille avec des administrations, c'est très compliqué de dégager des gens. Il faut tenir compte de cela, etc. On ne travaille pas avec des associations mais des administrations.

Ce que l'on va faire maintenant c'est montrer des exemples et on n'est vraiment pas exhaustif. On vous explique ce que nous on fait pour pouvoir donner des idées.

En introduction quand même : moi je travaille à la cellule « Développement durable » de la province du Luxembourg et Raymond travaille dans les Equipes Populaires. Et expliquer un peu l'historique de cette collaboration entre un mouvement d'éducation permanente et une province. C'est unique. Il n'y a que chez nous qu'on le fait, comme beaucoup d'autres choses d'ailleurs. Il faut le noter.

En 2008, les équipes populaires avaient un thème d'action qui était l'énergie. De son côté, la province (souvenez-vous : Luxembourg 2010 réseau Lux). Il y avait un groupe qui travaillait sur l'énergie. La province - à ce moment-là, c'était Isabelle Poncelet qui était député - a eu une idée de faire le même type d'action : la gestion énergétique dans les logements sociaux. Ils se sont rencontrés, ils se sont aimés et ils ont commencé à travailler ensemble.

Au départ, il n'y avait personne seulement Raymond qui faisait ça en plus de son travail. Il n'y avait pas de personne pour la province qui travaillait à cela. Ce projet a démarré très lentement. J'ai été engagé au mois d'août 2008. Voilà pour l'aspect historique.

Après un an on a fait un peu l'évaluation - C'est à cela que je veux venir - nous deux Raymond pour voir comment on allait continuer à avancer. On a tiré trois conclusions :

1° L'éducation permanente – en tout cas nous deux on en est convaincu – travailler avec les gens pour les faire évoluer, c'est fondamental. Donc pour nous, nos idées de groupe d'animation sur l'énergie doivent continuer.

2° Un autre point : des contacts qu'on avait eus avec les travailleurs sociaux, en gros les travailleurs sociaux, dans leur formation initiale en tout cas, n'ont aucune notion d'énergie. Le contenu de la formation ne parle pas d'énergie. On ne parle pas d'une facture, les éléments de base d'une facture d'énergie alors que ce qui se passe dans les premières demandes qui arrivent en CPAS : « J'ai une facture d'électricité. Je ne sais pas la payer ». Mais les travailleurs sociaux ne comprennent pas une facture. Ca, on l'a constaté sur la facture d'électricité, de chauffage, sur tout ce qui est en rapport avec l'énergie. Et donc, la province a lancé à ce moment-là en collaboration avec les équipes populaires un système de formation des travailleurs sociaux. On pourra y revenir. On en parle un petit peu dans le film. Ca, c'est le deuxième point.



Christine Mahy

3° Le troisième point: aussi comme Christine disait, par expérience, on a remarqué que les gens précarisés qui étaient dans notre groupe énergie et qu'on suit régulièrement ne consomment pas beaucoup, en tout cas, on sentait bien qu'ils consomment le minimum. Que de fait, si on voulait diminuer encore leur consommation, c'est un problème structurel: remplacer les carreaux, isoler, mettre un poil à pellets. Mais pour ce point-là, ils n'ont pas d'argent. Et donc au niveau de la province avec les équipes populaires on a réfléchi à un système qui permettrait de financer les travaux à un taux d'intérêt le plus faible possible. Et ça s'est terminé par l'explication du FRCE. Mon agréable collègue qu'on n'a pas présenté, mon ami là-bas au fond qui travaille avec moi sur ce projet-là au niveau de la province du Luxembourg.

L'exposé que je vais faire –vous m'excuserai. Je l'ai découvert avant-hier - c'est King Trang qui me l'a donné en disant: «Présente quand même ce que je devais présenter. Tu pourras l'utiliser» Il y a probablement des questions auxquelles je ne saurai pas répondre. En tout cas, on a bien l'historique des tuteurs énergie. Les Tuteurs énergie, c'est un service qui existe dans certaines communes. Historiquement, en 2008, la RW a proposé 50 postes APE (emploi subventionné) Ca ne coûte rien aux CPAS. Ils ont un projet de 50 postes sur l'ensemble de la RW (Vous voyez que tous les CPAS ne pouvaient pas en profiter) Finalement 48 postes ont été créés. Ca ne veut pas dire 48 CPAS puisque par exemple Charleroi en a eu 3 ou 4. Dans la province du Luxembourg: Virton, un poste; Arlon, un(Tu es dans ce cadre. C'est un tuteur énergie. On a un tuteur); Marche, un; St Ode, un et Durbuy, deux postes, sur la province. Et donc là c'est un emploi subventionné. Ils ont une personne qui est détachée pour faire ce genre d'action. Mais donc c'est assez peu quand on regarde pour la province. L'idée est bien de travailler sur des ménages précarisés et avoir une vision technique des problèmes d'énergie parce qu'un travailleur social n'a pas la formation technique, évidemment. C'est ennuyant qu'on n'ait pas un peu les deux formations. Une aide concrète, des conseils pour réduire les frais énergétiques. En complément à ça, la RW propose le Plan d'Action Prévention en matière d'Energie, le «PAPE». Le «PAPE» c'est un autre fonctionnement. En province du Luxembourg, je pense que la moitié des CPAS ont fait la demande. Et le principe: vous avez une subvention par RIS (Revenu d'Intégration Sociale) de 250 € pour faire une action. Mais vous n'avez pas, et c'est là le gros problème de cette action-là, vous n'avez pas les moyens humains. Vous avez l'argent pour faire les actions. Mais c'est un travailleur social qui doit s'en occuper. Et quand on voit la réalité des CPAS maintenant que je rencontre, en tout cas dans la province de Luxembourg – vous m'excusez mais... - il n'y a pas les moyens humains pour le faire. Et ça va être de pis en pis. J'en suis convaincu. Et donc l'idée ici, c'est bien une aide financière pour faire la sensibilisation, pour faire des visites de logement. (Ce sont les techniciens qui doivent le faire théoriquement) pour donner des idées d'amélioration. Dans la répartition des budgets, il y a une par-

tie pour faire des visites de logement, le suivi individuel personnalisé et les animations, soit des conférences, soit des sensibilisations. C'est dans ce cadre-là que nous deux Raymond nous travaillons avec le CPAS de Virton. Ca, vous verrez. King Trang Dotansi l'a mis dans son power point.

Quelques chiffres: (Vous voyez pour le PAPE ici) des contrats de 2 ans (2010-2012; 2011-2013). 2012-2014 vient de rentrer maintenant le 15 mars.

Et le constat qu'on fait (on a rencontré la dame de la RW) c'est que généralement, (Vous voyez ici un montant de 1.800.000 €) elle est à peu près sûr - parce que pour ces années-là c'est prouvé - de récupérer la moitié parce que les CPAS ne savent pas justifier la dépense et donc ils sont obligés de rembourser. C'est quand même effarant d'avoir un montant pareil qui est possible et qui n'est pas utilisé à l'aide aux questions énergétiques.

En province de Luxembourg, il y en a 23, les PAPE curatives et préventives. A Virton, ils ont une permanence. Les gens peuvent venir pour avoir des renseignements sur l'énergie. Et les tuteurs, puisqu'ils sont deux à mi-temps, font des visites de logement et donnent des conseils pour améliorer la situation énergétique. Ici à Virton, c'est là qu'elle a fait des ateliers pédagogiques et c'est là qu'on collabore avec elle. Un tableau: là c'est la répartition des demandes qu'elle a reçues. Et donc ce sont des demandes pour l'affection de l'aide sociale. Les droits qu'on ignorait. Un droit que beaucoup de gens ignorent encore : le tarif social pour les personnes. C'est un droit que beaucoup de gens ignorent encore. Réduction de la facture d'électricité une réduction par rapport au contrat avec les chiffres, avec la possibilité de changement de fournisseur. C'est beaucoup plus facile maintenant qu'il y a deux ans. Il y a énormément de demandes. Le compteur à budget, litige avec le fournisseur. Problème de déménagement. C'est toujours une catastrophe. Les gens bougent. Et les gens précarisés déménagent régulièrement. Pour changer les compteurs, c'est toujours une catastrophe. Quand vous vous perdez là-dedans, il y a vraiment besoin de quelqu'un qui prend du temps. Il faut savoir que les CPAS dans ce cas-là ont une ligne directe avec tous les fournisseurs. Ils ont un numéro de téléphone qu'ils ne peuvent pas donner. Ils n'ont pas à pousser sur le 1, puis sur le 2, etc.

Et donc le visites qu'elle fait, je vais passer parce que c'est dans le film. Elle en parle. Dans le film il y a une partie où on intervient. C'est son groupe. On voit bien ce qu'elle fait: les vendredis de l'énergie. La collaboration des trois. Et donc c'est un cycle de 6 jours. On travaille comme cela. On ne fait pas d'information. On fait 6 séances. On travaille sur le compteur, sur l'humidité et l'aération des logements, ce qu'il faut faire et pourquoi, les ampoules, énormément.

On leur explique qu'ils peuvent changer de fournisseur et gagner facilement 100 €. Et ils reviennent une autre fois parce qu'ils ont compris l'intérêt d'être venu. C'est l'élément d'accroche. Si vous venez, il y a 100 € par an. 100 € par an, c'est quand même parfois deux mensualités d'électricité sur l'année. Donc les gens accrochent à ce niveau-là très vite. Pour le prochain cycle, elle souhaite, elle, continuer ce qu'elle faisait avant. Mais on sent bien dans les CPAS que ça reste, ce genre d'animation... Je pense que le politique ne sent pas l'intérêt. Quand vous avez 10 personnes devant vous que vous formez pendant un an, le gain n'est pas énorme, même si pour les gens c'est fondamental. Ils vont évoluer. Ce n'est pas un rapport direct.

C'est tout ce que nous avons sur les tuteurs.

INTERVENTION DE RAYMOND LEPÈRE

Ce que King Trang n'a pas souhaité mettre dans sa présentation parce que ce n'est pas son objectif mais plutôt un objectif des Equipes populaires, c'est qu'on est à la 2^e année d'un cycle avec eux à Virton. On a constaté aussi que par le fait que les gens venaient en réunion (On parle ici de personnes en tant que gestion individuelle) c'est que les personnes voulaient s'inscrire au nouveau cycle de l'année suivante. On s'est dit: ils vont venir refaire la même chose. On s'est rendu compte que les gens avaient besoin de liens. Ils avaient besoin de sortir de chez eux, de venir parler, de venir échanger. Ca rejoint un peu ce que Christine disait tout à l'heure. C'est sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes et échanger avec ces personnes-là.

Le film c'est le résultat de 2 années de travail et de collaboration. Et en même temps, on voulait que ce soit aussi une porte d'entrée pour pouvoir présenter le projet à d'autres. Vous allez voir déjà des projets qui ont abouti ou qui sont en cours. Et nous on les présente parfois pour dire: tiens voilà ce que nous on peut faire avec vous quand on rencontre de nouvelles personnes. C'est une nouvelle initiative. Vous allez voir notamment, il y a plusieurs groupes. Il y a là des personnes qui sont primo-arrivants avec lesquelles on travaille. Il y a le groupe de Virton. Il y a un groupe ici à Léglise. On va essayer de piocher dans chaque groupe des choses qui étaient intéressantes à montrer et les résultats qu'on obtient à l'heure actuelle.

QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX COOPÉRATIVES SŒURS:

«Madame, Monsieur,

Engagée comme vous dans les projets et productions d'énergies renouvelables, la coopérative Lucéole SCRL a aménagé en son sein un groupe de compétence et de propositions « Inclusion sociale » (GCP Inclusion sociale).

Il me serait agréable de vous poser quelques questions sur vos actions et projets éventuels en la matière afin de nourrir notre propre réflexion à ce propos en vue d'une journée de travail sur cette question fin du mois de mars. La précarité grandissante, en particulier la précarité énergétique actuelle, est notre grand souci au « GCP Inclusion sociale »

Ainsi: 1°: Avez-vous dans votre coopérative, outre le désir d'une production d'énergie renouvelable, une préoccupation sociale ?

2°: Dans un tel cas, avez-vous envisagé une facilité d'accès social à la coopérative pour les personnes précarisées ? -

3°: Avez-vous mis en place des actions sociales spécifiques :

- En faveur de vos coopérateurs ?
- En faveur de publics modestes ou précarisés ?

4°: En avez-vous l'intention ? Ou en avez-vous eu l'intention sans que cela n'ait pu se concrétiser ?

Notre désir est d'approfondir des actions possibles et des moyens d'intervention souhaitables en faveur de ce public de plus en plus largement précarisé aux heures qui courent, en particulier face aux décisions récentes des pouvoirs en place.

Je suis à votre disposition pour davantage vous éclairer sur le sens de mes questions.

Pourrais-je vous demander une réponse avant le 15 février pour assurer une bonne suite à nos travaux et projets?

En espérant une bonne acceptation de ce mail, je vous souhaite une excellente fin d'année et mes meilleurs vœux pour l'année qui vient.

Eolienement vôtre.



Une table ronde

AVIS RÉSUMÉS DES COOPÉRATIVES SŒURS

(Réponses au questionnaire)

1 PROJETS ÉDUCATIFS

- 1° Education à l'environnement énergétique pour les enfants
- 2° Financement d'un film sur Fukushima et le nucléaire présenté e.a. dans les écoles.
- 3° Soutien à un Eco-Team d'Economie d'Energie (ER) dans une école.

2 PROJETS D'AIDE VERS UN PUBLIC PARTICULIER (PUBLIC CIBLÉ)

- 1° Etalement possible du paiement de la part coopérative, ce qui n'est pas en soi un bras de levier structurel.
- 2° Soutien à une mini entreprise de produits d'entretien écologique
- 3° Soutien à un potager collectif écologique.
- 4° Placement de panneaux photovoltaïques sur des toits, en particulier ceux d'écoles.

3 PROJETS À INFLUENCE STRUCTURELLE SUR LA SOCIÉTÉ

- 1° Paiement aux coopérateurs de stages de formation en ER et Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE).
- 2° Un projet identique au prêt vert de la Région Wallonne pour l'amélioration des performances énergétiques d'une maison, d'un bâtiment, y compris des immeubles en location. Le moyen : une personne engagée par la coopérative s'autofinance par voie d'audits. D'où création d'un emploi.
- 3° Projet d'accès au plus grand nombre de personnes aux ER et à l'URE.
- Une conséquence : la coopérative doit avoir un fonds pour investir et développer des projets qui profitent au plus nombreux.
- 4° Dans l'ensemble, peu de projets liés aux personnes précarisées.

Conclusion : La finalité sociale, le but, est aussi importante que les projets « producteurs » particuliers.

Réponse de « Clef »

Je fais partie des 28 coopérateurs fondateurs de la coopérative Clef et parmi les 10 administrateurs de cette même coopérative.

En tant qu'administrateur j'ai déjà été interpellé par des citoyens sur le fait que 250 € n'était pas une petite somme pour devenir coopérateur.

A ce sujet je trouve que LUCEOLE a fait un bon choix en mettant les parts à 100 €.

Pour répondre à cette remarque de cet éventuel candidat à devenir coopérateur, j'avais proposé en CA de clef d'ouvrir la possibilité de devenir coopérateur par un versement du genre 5 € ou 10 € par mois.

Cette proposition a été jugée trop lourde administrativement par le CA et a donc été rejetée.

Comme j'étais en contact étroit avec un ami que je sentais sensible à la question et qui argumentait « c'est trop pour moi », pour faire un test, je lui ai proposé le deal suivant :

Qu'il me fasse un versement par ordre permanent de 5 ou 10 € par mois sur mon compte privé et dès que la somme de 125 € était versée je lui payais une part à 250 €.

Ainsi, fondamentalement, le paiement se faisant au centre de gravité des petits versements les intérêts dans un sens équilibreraient ceux dans l'autre.

Celà reposait aussi sur une confiance en cette personne.

Mais cette proposition n'a fait l'objet d'aucune réaction de la part de cet ami. J'en ai donc conclu que cette personne trouvait plutôt prétexte pour ne pas adhérer à notre projet.

Je ne lui en ai plus jamais parlé.

Pourtant clairement je pense que ce genre d'initiative est positive tant au niveau social (aide aux précaires) qu'au niveau environnemental (conversion de ces personnes vers le renouvelable)

C'est très bien de trouver des « investisseurs » prêts à soutenir le développement des éoliennes, mais parallèlement, si nous voulons atteindre une taille critique dans le nombre de « consommacteurs » nous devons aussi viser le nombre.

Une idée que je soutiendrais est la suivante :

- Possibilité de devenir Coopérateur d'une de nos coopératives à la condition par exemple suivant les revenus deux ans avant :

1) Tranche super basse de revenus : Pendant 50 mois payer 2-5 € par mois en plus de la facture d'électricité

2) Tranche moyennement basse : pendant 25 mois payer 4-10 € par mois en plus de la facture d'électricité

3) Tranche basse : pendant 10 mois payer 10-25 € mois par mois en plus de l'électricité. (Les trois niveaux de revenus étant à convenir, j'ai mis deux chiffres car une part peut valoir 100-250)

Signé par un des administrateurs de « Clef »

Nota : Coticer scrl, COopérative CIToyenne des Energies Renouvelables, sera en septembre fournisseur d'électricité.

bâtiment scolaire; leur projet a été présenté lors d'une réunion de l'assemblée générale

- Allons en Vent a soutenu financièrement Clerheid Productions, une SCRL dont la finalité sociale est d'une part de favoriser la création et la diffusion d'œuvres qui suscitent la réflexion et éveillent à la citoyenneté, et d'autre part d'encourager toute initiative contribuant à la construction d'un monde plus juste et plus solidaire.

- Allons en Vent réalisera lors de l'AG du 27 avril 2014 un appel à projets, et soutiendra financièrement les projets des coopérateurs qui visent à améliorer les performances énergétiques de leur bâtiment scolaire ou club sportif ou local scout (audit énergétique, isolation des murs et du toit, pose de doubles vitrages, etc.)

3°b Actions sociales réalisées pour les publics modestes ou précarisés : aucune.

Cordialement.

Signé L. V R., président

Réponse de « Allons en vent »

Réponses au questionnaire pour la SCRL « Allons en Vent » :

1° Préoccupation sociale: éducation à l'environnement pour les enfants; efficacité énergétique; production d'électricité à partir de sources renouvelables; citoyenneté.

2° La part est à 100 EUR, ce qui est faible comparé à d'autres coopératives. Lors du démarrage du projet nous avons accepté que certaines personnes paient leurs parts au fur et à mesure de leurs rentrees. Une grand-mère a ainsi versé 12,50 EUR tous les mois pendant deux ans pour offrir une part à chacun de ses trois petits-enfants;

3°a Actions sociales réalisées en faveur des coopérateurs: (voir liens URL sur notre site www.allonsenvent.be)

- Allons en Vent paye à ses coopérateurs une partie du prix de participation aux stages de l'ASBL Vents d'Houyet Académie

- Allons en Vent a payé à ses coopérateurs une grosse partie du stage vidéo organisé par ArtGeo TV; ils ont réalisé un film sur le thème de l'éolienne des enfants; le film a ensuite été présenté lors d'une réunion de l'assemblée générale

- Allons en Vent a soutenu financièrement la mini-entreprise «On est Kit» d'une coopératrice; projet de fabrication de produits d'entretien respectueux de l'environnement; son projet a été présenté lors d'une réunion de l'assemblée générale

- Allons en Vent a soutenu financièrement le projet de l'Eco Team de l'Institut Saint-Michel de Neufchâteau, dont le but est d'économiser l'énergie dans leurs bâtiments scolaires; les élèves sont venus présenter leur projet lors d'une réunion de l'assemblée générale

- Allons en Vent a soutenu financièrement l'association des parents de l'Institut de l'Assomption de Boitsfort, qui a créé un potager éducatif en réhabilitant une parcelle de terrain à l'abandon à l'arrière du

Réponse de Courant d'air

Bonjour,

J'ai pris le temps de répondre car vos questions nous ont fait réfléchir.

Courant d'Air est une coopérative à finalité sociale. La finalité sociale n'implique pas forcément que nous nous dirigeons vers une action sociale ou une entreprise sociale au sens d'aides aux plus précarisés.

Pour Courant d'Air, l'important est l'accès au plus grand nombre aux ER et la création de projets d'économie durable axés sur les ER et l'URE. Cela implique d'une part que CA doit grandir et participer à de nombreux projets et donc récolter un max. de fonds pour pouvoir investir et d'autre part, avec les plus-values (après distribution de dividendes), développer des projets qui profitent au plus grand nombre.

C'est dans cette optique que nous avons placé des panneaux PV sur le toit de 4 écoles communales et que nous avons cofinancé la production du dernier film d'Alain de Halleux. Ce film sera présenté au grand public dans les cinémas de la région lors de projections-

débats et gratuitement pour 13 écoles secondaires. Ces projets ne sont pas rentables mais sont acceptés par nos coopérateurs car ils s'inscrivent dans la finalité sociale de CA.

Ces derniers projets sont le fruit du bon résultat des projets classiques pour lesquels les coopérateurs se sont d'abord mobilisés (et de beaucoup de travail bénévole).

Ils doivent être développés de manière progressive pour ne pas heurter les coopérateurs et pour garder un rendement minimum aux fonds propres investis. Dans une coopérative, on retrouve toute sorte de gens qui ont des affinités et des objectifs très différents. La finalité met les choses au clair dès le début. Le financier, le père de famille, l'écologiste sait que CA sera géré pour gagner de l'argent et qu'il en profitera mais sait aussi qu'il ne pourra avoir accès qu'à une partie des résultats. Au ca de trouver le bon équilibre.

Pour nous (du ca de Courant d'Air), la finalité sociale est aussi importante que les projets «producteurs».

Lors de notre prochaine AG, nous allons zapper la partie se rapportant au rapport d'activité et aux comptes. Les coopérateurs auront reçu toutes les infos avant l'AG et pourront poser leurs questions. La plus grande partie de l'AG se focalisera sur le plan d'investissement durable que nous prévoyons mettre en place suivant les projections des chiffres des prochaines années. Nous comptons proposer une matrice de projets pour lesquels nous voulons créer des groupes de travail pour les personnes désireuses de s'investir concrètement dans un projet.

Pour revenir sur le thème de la précarité, je suis personnellement d'avis qu'offrir une part ou étaler le paiement d'une part ne mène pas à grand chose. Ces mesures n'ont pas de bras de levier. Si une famille à vraiment du mal à joindre les deux bouts, il vaut mieux lui offrir la possibilité de se loger dans une habitation saine, salubre et si possible bien isolée qu'une part dans une coopérative.

De plus, dans le milieu rural où nous vivons, beaucoup de familles préfèrent cacher leur précarité. Qui définirait les critères d'obtention, qui pourrait les vérifier ? Le CPAS?

En fait, nous comptons proposer en AG la création d'un fond de soutien (à notre échelle) identique au prêt vert. Le but est de permettre à chaque ménage ou propriétaire de bien en location (même avec très peu de moyens) d'avoir la possibilité de réaliser des travaux d'isolation et d'amélioration de performances énergétiques ou de production d'ER. Le propriétaire effectue les travaux et il nous rembourse avec une partie des économies réalisées. De même pour le

placement de PV. Nous comptons engager une personne chargée de la réalisation d'audits qui feront partie intégrante de l'investissement. Ces audits porteront son salaire et nous pourrons ainsi créer de l'emploi. Le propriétaire remboursera sur 5, 10, 15 ou 20 ans suivant ses possibilités et ne devra pratiquement rien débourser. Les économies pour son ménage seront d'abord modestes mais augmenteront avec le temps. Résultat: de l'emploi, des économies de CO2 et de meilleures habitations.

Bien à vous

Signé M. H.

Nota : le rapport d'activités 2013 de « Courant d'air » est riche d'instructions et d'initiatives. Nous proposons au lecteur de s'y référer.

Réponse de « Emissions Zéro »

Bonjour Mr,

....

Trois petits points me semblent intéressants à souligner :

-EZ a pour vocation de travailler en partenariat avec les communes et par ce biais la redistribution des bénéfices au simple citoyen qui n'aurait pas la possibilité financière de souscrire est possible(si la commune a une politique en ce sens)

-Pour l'achat de parts, EZ laisse la possibilité de souscrire par de très petits montants (multiples de 5 €)

-EZ accorde, lors de la vente d'électricité verte, les mêmes avantages dès la première part.

Voilà tout ce que je puis vous dire à priori sur ce sujet.

Réponse de « Rescoop.be »

Bonjour,

....

Un des problèmes avec les ménages en précarité vis-à-vis d'un tarif progressif c'est que ces ménages consomment relativement beaucoup d'énergie et qu'ils n'ont pas les moyens ni la possibilité, souvent locataire, de réduire cette consommation. A cause de ça ils risquent de souffrir plus que voulu d'un tarif progressif.

Beaucoup de ménages, une fois qu'ils ont fait l'expérience de l'utilisation d'un compteur à budget, préfèrent de le garder. J'ai entendu plusieurs fois de ménages en Flandres qui préféraient de payer un supplément de 30 % sur le prix de courant chez le gestionnaire de réseau et de garder le compteur à budget, plutôt que de retourner chez un fournisseur commercial. Il me semble dommage qu'on n'accepte pas, au moins ici en Flandres, que les gens gardent leur compteur à budget même quand ils sont rentrés chez un fournisseur commercial.

Un autre constat que je partage souvent et qui pourrait être plus relevant ici, c'est que, pendant toute la période où le marché énergétique en Flandre était déjà libéralisé, le tarif social, encore basé sur les tarifs régulés à Bruxelles et en Wallonie, était plus haut que les tarifs chez les fournisseurs en Flandre, à certains endroits même le tarif le plus cher sur le marché. C'est une indication convaincante que la libéralisation avait bien un effet à la baisse sur les prix. Malheureusement entre 2003, le moment où le marché en Flandre était libéralisé, et 2007, le moment où Bruxelles et Wallonie ont suivi, le prix du pétrole sur les marchés internationaux avait augmenté d'un facteur 2, même 3, ainsi annulant la baisse des prix sur le marché.

Bien à toi,

Signé D. K.



Résultats des tables rondes

C - DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

1°: Mouvement LST et Association 21, Dossier de presse, 17 oct 2012. Journée mondiale du refus de la misère

Contact: 7, rue Pépin, 5000 Namur, 081/221512 www.mouvement-LST.org

2°: Service tuteurs énergie, Rapport d'activités 2012, CPAS de Virton

3°: Union des villes et communes de Wallonie, ASBL «Précarité énergétique, économie sociale et pouvoir 'agir': quelles pistes pour l'avenir?» Namur, 8 nov. 2012

4°: Les échos de la fédération des CPAS, n°121, CPAS Plus, dossier, Précarité énergétique: «La précarité énergétique: quelles pistes pour l'avenir?»

5°: Sénat de Belgique, Colloque «Lutte contre la Pauvreté», 16 oct 2012, dossier

6°: L'Avenir du Luxembourg, Dossier «L'info du jour», «L'austérité se fait sur le dos des communes», 17 janvier 2013, en particulier chiffres concernant le RIS.

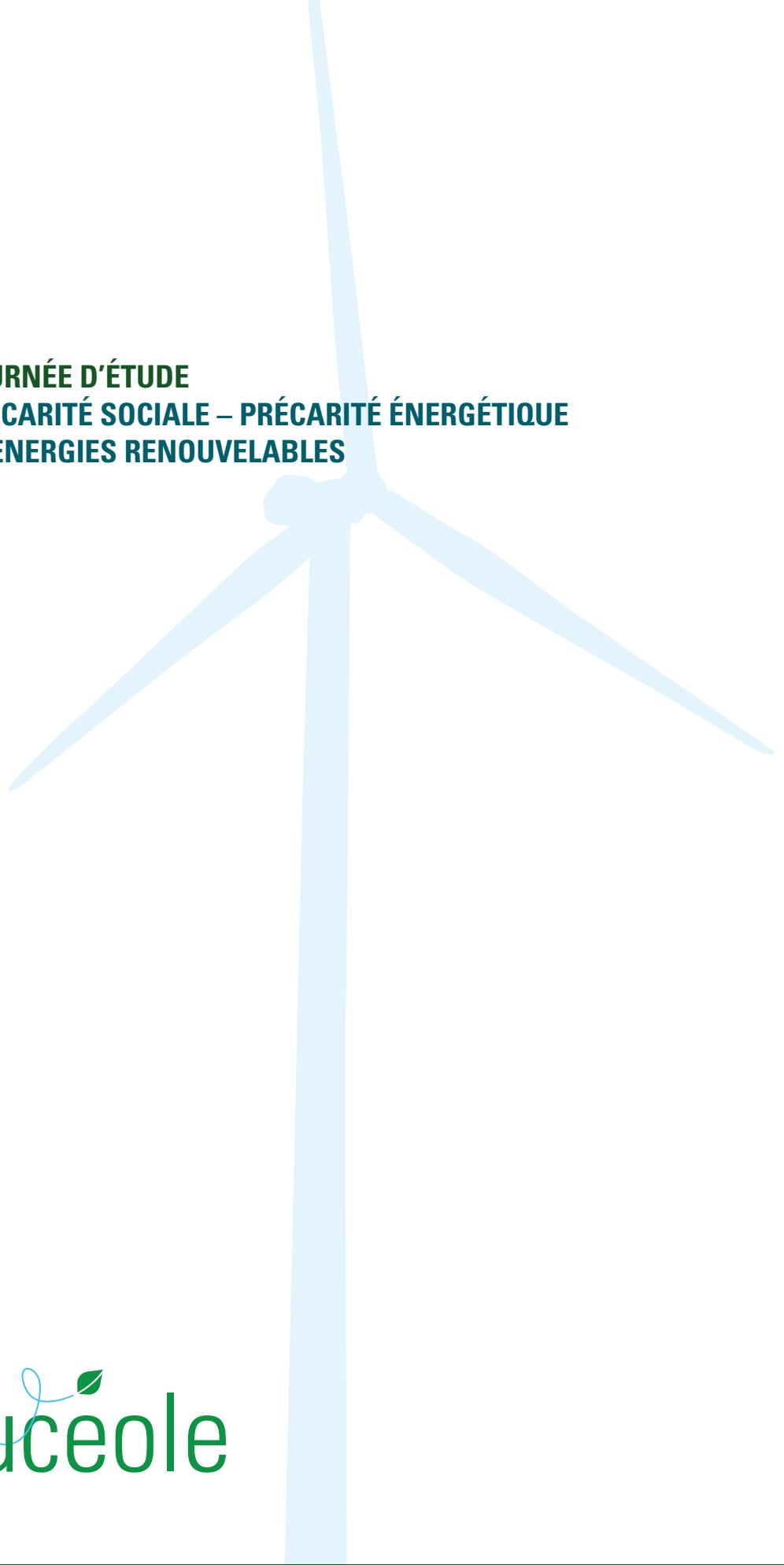
7°: L'Avenir du Luxembourg, Dossier Province du Luxembourg, «Les CPAS et le GAS-Luxembourg aux côtés des plus fragiles», pages vertes 1 à 3, 29 janvier 2013

Un site intéressant pour la partie théorique du rapport

<http://barometer.mi-is.be>



Discussion libre !



JOURNÉE D'ÉTUDE PRÉCARITÉ SOCIALE – PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

luceole
SCRL

Éditeur responsable : Michel Dolmans, 1 rue Abraham Gilson, 6723, Habay La Vieille, Belgique. Photo couverture : H. Dom
info@luceole.be